

Oct. 2017
N°46

COLLECTION

Les études du Crif



« L'EXCEPTION MAROCAINE ? »

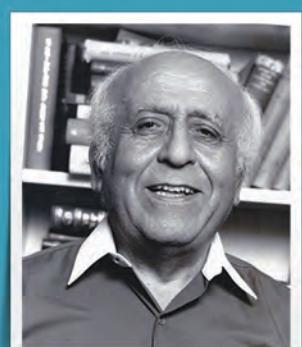
Salomon Malka

*Journaliste, écrivain,
directeur de la revue « L'Arche »*



Victor Malka

*Journaliste, écrivain,
directeur de la revue « Information juive »*



Crif

« L'EXCEPTION
MAROCAINE ? »

Pierre-André Taguieff
Néo-pacifisme, nouvelle
judéophobie et mythe du complot
N°1 > Juillet 2003 • 36 pages

Marc Knobel
La capjpo : une association
pro-palestinienne très engagée ?
N° 2 > Septembre 2003
• 36 pages

Père Patrick Desbois et Levana Frenk
Opération 1005. Des techniques
et des hommes au service de
l'effacement des traces de la Shoah
N° 3 > Décembre 2003
• 44 pages

Joël Kotek
La Belgique et ses juifs : de
l'antijudaïsme comme code culturel
à l'antisionisme comme religion
civique
N° 4 > Juin 2004 • 44 pages

Jean-Yves Camus
Le Front national :
état des forces en perspective
N° 5 > Novembre 2004
• 36 pages

Georges Bensoussan
Sionismes : Passions d'Europe
N° 6 > Décembre 2004
• 40 pages

Monseigneur Jean-Marie Lustiger
Monseigneur Jean-Pierre Ricard
Monseigneur Philippe Barbarin
L'église et l'antisémitisme
N° 7 > Décembre 2004
• 24 pages

Ilan Greilsammer
Les négociations de paix
israélo-palestiniennes : de Camp
David au retrait de Gaza
N° 8 > Mai 2005
• 44 pages

Didier Lapeyronnie
La demande d'antisémitisme :
antisémitisme, racisme et exclusion
sociale
N° 9 > Septembre 2005
• 44 pages

Gilles Bernheim
Des mots sur l'innommable...
Réflexions sur la Shoah
N°10 > Mars 2006 • 36 pages

André Grjebine et Florence Taubmann
Les fondements religieux et
symboliques de l'antisémitisme
N°11 > Mars 2007 • 36 pages

Iannis Roder
L'école, témoin de toutes les
fractures
N°12 > Novembre 2006
• 44 pages

Laurent Duguet
La haine raciste et antisémite tisse
sa toile en toute quiétude sur le Net
N°13 > Novembre 2007
• 32 pages

Dov Maimon, Franck Bonnetaeu & Dina Lahou
Les détours du rapprochement
Judéo-Arabeet Judéo-Musulman
à travers le Monde
N°14 > Mai 2008 • 52 pages

Raphaël Draï
Les Avenir du Peuple Juif
N°15 > Mars 2009 • 44 pages

Gaston Kelman
Juifs et Noirs dans l'histoire récente
Convergences et dissonances
N°16 > Mai 2009 • 40 pages

Jean-Philippe Moinet
Interculturalité et Citoyenneté :
ambiguïtés et devoirs d'initiatives
N°17 > Février 2010
• 28 pages

Françoise S. Ouzan
Manifestations et mutations
du sentiment Anti-juif aux
États-Unis : Entre mythes et
représentations
N°18 > Décembre 2010
• 60 pages

Michaël Ghnassia
Le Boycott d'Israël : Que dit le
droit ?
N°19 > Janvier 2011
• 32 pages

Pierre-André Taguieff
Aux origines du slogan «
Sionistes, assassins ! » Le mythe
du « meurtre rituel »
et le stéréotype du Juif sanguinaire
N°20 > Mars 2011
• 66 pages

Dr Richard Rossin
Soudan, Darfour ; les scandales...
N°21 > Novembre 2011
• 32 pages

Gérard Fellous
ONU, la diplomatie
multilatérale : entre gesticulation
et compromis feutrés...
N°22 > Janvier 2012
• 52 pages

Michaël de Saint Cheron
Les écrivains français du XX^e
siècle et le destin juif...
N°23 > Juin 2012
• 56 pages

Eric Keslassy et Yonathan Arfi
Un regard juif sur la
discrimination positive
N°24 > mai 2013
• 64 pages

Michel Goldberg
& **Georges-Elia Sarfati**
Une pièce de théâtre antisémite
à la Rochelle
N°25 > octobre 2013
• 60 pages

Suite en page 48



« L'EXCEPTION MAROCAINE ? »

UNE ÉTUDE DE

SALOMON MALKA

Journaliste, écrivain, directeur de la revue « L'Arche »

VICTOR MALKA

Journaliste, écrivain, directeur de la revue « Information juive »

Crif

Les textes publiés dans la collection des *Etudes du Crif*
n'engagent pas la responsabilité du CRIF.

La rédaction n'est pas responsable des documents adressés.

COLLECTION

Les Études du CRIF

Crif

Remerciements

*Nous voulons remercier ici
tous ceux qui nous ont aidés dans notre enquête,
et en particulier Bahija Simou, Hasna Daoudi,
David Abehsseera, Yehuda Lancry...*

COLLECTION

Les Études du CRIF

Crif

SOMMAIRE

PROLOGUE /		page 06
CHAPITRE 1 /	DE L'ECLAIRCIE AUX PREMIERS NUAGES L'histoire de l'Exodus marocain	de 07 à 13
CHAPITRE 2 /	LE TEMPS DES DEPARTS La guerre des Six jours et ses effets	de 14 à 19
CHAPITRE 3 /	LE SOMMET ET LA BASE Un modèle ou un mythe ?	de 20 à 27
CHAPITRE 4 /	FRONT COMMUN CONTRE LE FANATISME ? Le discours de Tanger	de 28 à 34
CHAPITRE 5 /	FIN DE PARTIE ? Notes de voyages à Casablanca et Rabat	de 35 à 41
EPILOGUE /		page 42

PROLOGUE

Dans un monde arabe et musulman traversé de soubresauts depuis des décennies, le Maroc ferait-il figure d'exception ?

Les soubresauts dont nous parlons sont multiples et variés : essor de l'islamisme, ravages du djihadisme, porosité de l'islam à l'islamisme, répression des minorités religieuses, juifs, chrétiens, Yézidis, place problématique de la femme...

Nous ne saurions dire si l'exception présumée du Maroc touche à tous ces domaines. Il y faudrait une autre enquête. Nous nous bornons, dans ce texte que nous cosignons, et qui se veut à la fois récit historique et enquête sur le terrain, retour sur le passé et état des lieux, à focaliser notre attention sur les relations entre juifs et musulmans.

De quoi sont faites ces relations ? Comment ont-elles évolué ? Quel souvenir en a-t-on conservé de part et d'autre ? Et qu'est-ce qui est à l'origine de cette exception, si exception il y a ?

Nous abordons toutes ces questions. Sans détours. Sans faux-fuyants. Sans le désir d'embellir, mais sans non plus la tentation de démolir. Car il faut le dire ici. Aux essayistes qui ont cherché à toutes

forces à faire refluer les tensions entre juifs et musulmans en France – qui sont réelles, nous sommes bien placés pour le savoir, nous y avons consacré un livre – vers le Maroc en faisant fi de la situation ici et là-bas, en se jouant de la chronologie et de toutes nuances, il fallait au moins apporter un contrepoint.

Ces essayistes définitifs peuvent souffrir aussi que, sans tomber dans le déni ni dans le politiquement correct, on fasse état de témoignages historiques, de choses vues, de choses vues, de rencontres avec

“Un témoignage où nous racontons les pages glorieuses et les pages sombres, le vivre-ensemble et les ruptures.”

des hommes et des femmes aujourd'hui, qui attestent d'une autre réalité. « Il faut voir ce qu'on voit », disait Péguy. Nous sommes fidèles à ce précepte, mais nous avons appris aussi à écrire l'un et l'autre en tâchant de ne jamais sacrifier la nuance aux généralités. Voilà pourquoi ce texte se veut un témoignage où nous racontons les pages glorieuses et les pages sombres, le vivre-ensemble et les ruptures, la vindicte et la bienveillance. Tout cela ensemble. Et il ne sert à rien de le nier, comme il ne sert à rien de démolir les ponts qu'il y a pu avoir hier sous prétexte qu'il n'y en a plus aujourd'hui, sinon sur le registre du symbolique. Mais ce n'est pas si mal, le symbolique ! De ce point de vue en tout cas, qu'on le veuille ou non, il y a une singularité marocaine.

DE L'ECLAIRCIE AUX PREMIERS NUAGES

L'histoire de l'*Exodus* marocain

Les Israélites marocains à l'heure du choix, tel est le titre du premier livre qui relate les doutes et les interrogations qui se posent depuis peu à la communauté juive vivant dans le pays. L'auteur est un brillant intellectuel formé dans les universités de Paris et de Madrid. Carlos de Nesry est polyglotte. Ses conférences, il les prononce tantôt en français tantôt en espagnol mais il n'oublie jamais de faire référence dans un hébreu chantonnant à des versets bibliques. Il vit dans la ville de Tanger qui se trouve alors sous mandat internatio-

nal et que le Maroc ne va pas tarder à récupérer. A noter que l'un des quartiers de la ville – celui du nord de la cité –, porte, depuis les débuts de la conquête arabe, le nom de Wad Al Yahoud, le val- lon des Juifs. Le pays vient à peine, en ce mois de mars 1956, de recouvrer son indépendance. Les 340.000 juifs qui vivent alors au Maroc s'interrogent avec anxiété sur leur avenir. Quel sera leur statut ? Sera-ont-ils considérés comme des citoyens à part entière ou bien leur imposera-t-on, à nouveau, la condition de dhimmis ? Il est vrai que le roi Mohammed V, à peine de retour de l'île de Madagascar où l'avait exilé avec sa famille un ordre venu de Paris, a pris soin de rappeler dans un

“ Les juifs du pays faisaient partie intégrante de la nation.”

discours adressé à la nation qu'il tenait par tradition familiale, entre autres, à ce que soient sauvegardés les droits fondamentaux de la communauté juive. Le parti de l'Istiqlal lui-même – un groupe politique conservateur – avait tenu, un an avant la proclamation de l'indépendance, à rappeler que les juifs du pays faisaient partie intégrante de la nation. Les juifs commencent à croire que l'indépendance nationale à laquelle ils n'ont pris, en vérité, qu'une part minime ne signifierait pas nécessairement un saut dans l'inconnu. Il y

eut même une période d'enthousiasme : les juifs se mettent à croire aux promesses qu'on leur a faites. On se met à l'étude de l'arabe classique. Une organisation destinée à faciliter les relations entre juifs et musulmans est créée. Elle prend pour nom Al Wifaq (l'entente). Une véritable révolution est observée au sein des institutions juives du pays : il fallait opérer une rapide conversion dans certaines associations, comme par exemple mettre en sourdine leurs activités « sionistes ». L'égalité promise par le souverain chérifien trouve, dès la formation du premier gouvernement de l'indépendance, une expression concrète : l'un des ministres, le docteur Léon Benzaquen, est une

personnalité juive qui n'avait jamais eu jusque-là la moindre activité politique.

Le prince Moulay Hassan, cherchant à constituer l'ossature de l'armée marocaine, fait appel également aux jeunes juifs. Il escomptait une centaine de candidats dans la communauté juive. Il n'y en eut qu'un seul qui fit toute sa carrière au sein des Forces Armées royales.

L'administration marocaine ouvre alors largement ses portes aux jeunes juifs et leur confie des postes d'autorité. De jeunes juifs, fraîchement diplômés d'universités parisiennes, sont installés à des postes directoriaux où ils frôlent les sommets de l'Etat. C'est l'époque où le gouvernement prend en partie à sa charge l'Institut des hautes études rabbiniques fondé à Rabat et destiné à doter les communautés juives de chefs spirituels et de rabbins-juges. Les partis politiques se mettent à accueillir dans leurs rangs de jeunes juifs. Tel parti n'ouvre cependant ses portes à des militants qu'après qu'ils ont prêté serment sur le Coran. C'est l'époque où des journaux prestigieux parlent de « nos frères juifs ».

Des écrivains tel que Kateb Yacine insistent alors sur « la fraternité retrouvée » : « Depuis des siècles, les Juifs d'Afrique du Nord parlent notre langue,

vivent notre vie, chantent nos chants de deuil ou de victoire, sont profondément attachés à nous par les liens les plus subtils ». Depuis la ville de Briançon où il exerce les fonctions de magistrat, l'écrivain et journaliste Rabi écrit alors dans la revue *Evidences*, mensuel de l'American Jewish Committee : « J'ai constaté au Maroc une triple liberté de circulation, de réunion, d'expression ».

“ Trois ans après l'indépendance, les concentrations juives sont encore très fortes dans le pays.”

Trois ans après l'indépendance, les concentrations juives sont encore très fortes dans le pays. Alors que dans d'autres capitales d'Afrique et d'Asie, le triomphe du nationalisme musulman a

pour conséquence immédiate la liquidation totale et rapide des judaïcités nationales, il n'y a rien de tel au Maroc.

Bref, la nouvelle société marocaine est alors à la recherche d'une philosophie politique de l'avenir.

Peu de temps après, les premiers nuages s'annoncèrent. L'époque de la fraternité retrouvée ne dura pas longtemps.

Le 10 janvier 1961 à 23 heures, un petit bateau loué à prix d'or, et à bord duquel ont pris place 44 juifs marocains dont 24 enfants, sombre au large de Tanger. La nouvelle jette le deuil dans les mellahs du pays. L'événement attire un grand nombre de représentants de la presse internationale. Pour la première fois on

s'intéresse au fait que, depuis deux ans, le gouvernement marocain prive les juifs de la liberté de circulation, contrairement à la Déclaration des droits de l'homme.

L'ambiance politique change totalement depuis que le Colonel Nasser, le leader égyptien, est reçu dans le pays avec faste. Ainsi commence une des périodes les plus difficiles qu'eut à vivre la communauté juive. Un numerus clausus de fait est introduit dans le recrutement des fonctionnaires juifs. De jeunes juifs sont arrêtés sans la moindre raison. Un rabbin suisse, M. Rothschild, installé à Casablanca depuis des décennies, est emprisonné et torturé par ses geôliers. Des cortèges funèbres juifs sont lapidés. Des imams annoncent qu'il est désormais interdit de faire commerce avec les juifs. Ce fut la panique. Elle eut pour conséquence de précipiter le départ dans la crainte et le tremblement de centaines de juifs soucieux de sauver leurs enfants d'une situation qu'on n'avait jamais connue.

C'est dans cette ambiance que le nouveau Premier ministre, Abdallah Ibrahim, un homme de gauche, prend la décision d'interdire des relations postales avec Israël. Une décision qui ne touche que les membres de la communauté juive.

Un autre problème accentua l'inquiétude de la population juive. Le journal *Al*

Alam, le quotidien du parti de l'Istiqlal, prit l'initiative de publier tous les matins sous le titre « Elles ont embrassé l'islam », des photographies de mineures juives, des adolescentes âgées de 13 ou 14 ans. Les choses se passaient généralement ainsi : des commissaires de police en civil arrêtaient à la sortie d'écoles juives des écolières qui étaient converties toute affaire cessante. La conversion ne prenait que le temps de prononcer la formule : « Dieu est le plus grand et Mohammed est son prophète ». Cela ne dura que peu de temps, ce n'était pas très répandu et on ignore combien de jeunes filles ont été ainsi converties, mais cela existera.

“ L'ambiance politique change totalement depuis que le Colonel Nasser, le leader égyptien, est reçu dans le pays avec faste.”

Le ministère des affaires islamiques qui dépendait de M. Allal El Fassi, le leader de l'Istiqlal, fit d'abord la sourde oreille aux protestations des responsables juifs. Des pères de famille, en particulier ceux qui avaient des filles, ne tardèrent pas à quitter précipitamment le pays.

Un journaliste observateur de la scène politique résume ainsi l'ambiance du pays dans ces années soixante : « Les temps céliniens sonnèrent ainsi à l'horloge du parti de l'Istiqlal. Celui-ci allait faire, petit à petit, du problème juif l'unique cheval de bataille contre le gouvernement ». Un dignitaire musulman, le collaborateur le plus proche du roi, Ahmed Reda Guédira, écrira en 1963 à propos des responsables de ce parti : « Ils

suscitent en moi trop de défiance. Ils ne se réunissent que pour remuer les pou belles, ne parlent que pour hurler et insulter ». (Voir *La mémoire brisée des juifs du Maroc*, éditions Entente, 1978).

La campagne de presse qui fut organisée à partir de là finit de convaincre ceux qui doutaient encore que l'heure avait sonné de quitter le pays.

Désormais, les juifs sont présentés comme des êtres malins, matérialistes et racistes. Un éditorialiste de l'Istiqlal écrit : « Ce que nous dénonçons, c'est le matérialisme sordide de ce peuple élu, illustré par le veau d'or ». Et il ajoute afin de se faire comprendre : « L'islam exige de tout musulman d'être perpétuellement en lutte contre le juif ». (Voir op.cit).

C'est au cours de ces années que les juifs, effrayés par la tournure des événements, se mettent à quitter le pays. Ils cherchent des chemins d'évasion.

Cette époque fut sans doute la plus terrible de l'histoire contemporaine des juifs du pays. Ce fut le retour aux ancestrales frayeurs. Le qui-vive. Les inquiétudes. Les angoisses ataviques.

Une époque où les articles antijuifs devinrent le pain quotidien des lecteurs de la presse arabe. Un journaliste arabisant prit l'initiative de traduire à l'intention

des leaders de la communauté, chaque matin, les articles mettant en cause les juifs du pays. Tel journal réclamait l'épu- ration de l'administration des étrangers et des juifs. Dans cette chasse aux sorciers déclenchée contre les juifs, le parti de l'Istiqlal tenait à s'illustrer. L'un de ses journalistes, Hassan Chérif, écrivit dans les colonnes du quotidien *Al Alam* : « Les juifs sont des puces, des renards, des usuriers. Ils ont une insatiable soif d'argent ». (Voir op.cit.).

C'est l'époque où des observateurs spé- cialisés écrivent que, si jusque-là, la cam- pagne était désordonnée elle devenait

précise avec des objec- tifs clairs. Il s'agissait de pousser les juifs à quitter le pays. Tel journal demande aux autorités de cesser de

considérer les juifs comme des citoyens mais de les traiter comme des dhimmis, à la manière dont le font les autorités tuni- siennes. Un jour, le président de l'Istiqlal, en sa qualité de ministre des affaires isla- miques, déclara *urbi et orbi* que, selon lui, qui dit marocain dit musulman. Les juifs, eux, ne sont que des dhimmis (des protégés).

Le propos fit scandale, au point que le ministre fut sans doute mis en demeure de le démentir au cours d'un entretien accordé au responsable du journal, or- gane du judaïsme local.

Il faut convenir qu'un journaliste de

“Désormais, les juifs sont présentés comme des êtres malins, matérialistes et racistes.”

renom, au courage insensé, Abdesslam Hajji, n'hésita pas – alors qu'il exerçait les fonctions de directeur de cabinet du ministre de l'information – à déclarer : « Il est douloureux de constater les progrès faits par le racisme marocain ». Il fut démissionné de son poste dans les minutes qui suivirent. Plus tard, il ajoutera pour être tout à fait compris : « Economiquement, le Maroc ne peut que souffrir du départ de ses Juifs dont le concours est loin d'être négligeable ». (Voir *Mémoire brisée des juifs du Maroc*, édition Entente, 1978).

Mais que pouvait une voix solitaire, fût-elle talentueuse, face à l'orchestre que constituait la majorité des journaux du pays ?

Commence alors une période où de jeunes intellectuels et des leaders communautaires considèrent qu'il est temps de réagir. *La Voix des communautés*, qui se contentait de célébrer fêtes religieuses et rencontres sociales, devient, de livraison en livraison, plus combative. Pour la première fois, sans doute, les juifs dans un pays musulman revendiquent leurs droits. En mars 1963, le journal *La voix des communautés* définit ainsi son credo et ses enjeux : « Nous avons choisi une bonne fois pour toutes la lutte contre le racisme d'où qu'il vienne et contre l'antisémitisme sous toutes ses formes... Nous ne recu-

lerons devant rien dans notre campagne de démythification ». Et on ne s'abstient pas de rappeler, chemin faisant, que « de toutes les confessions pratiquées dans le pays, la juive est celle qui a l'antériorité absolue ». (Voir op.cit.).

C'est ainsi que commence la lente désagrégation de la communauté juive du pays. Les délégués des organisations sionistes, installées dans les grandes villes du Maroc, mettent à profit l'incertitude des juifs et leurs inquiétudes pour organiser de manière systématique le départ collectif, souvent clandestin. Ce sont de jeunes fonctionnaires de l'Agence juive mais aussi du Mossad qui prennent les choses en mains. Ils ont leurs méthodes, souvent directes. Un jour, une de leurs équipes se rend à Tanger, dans le nord du pays, le jour même où le roi Hassan II s'y trouve. A peine ont-ils sorti leurs caméras, car ils tenaient également à conser-

ver dans des archives leurs activités, qu'ils sont arrêtés par des policiers en civil. Et ce sont alors de rapides et délicates interventions auprès de tel ou

tel ministre marocain qui les sauve d'une longue incarcération.

Les départs dans des embarcations louées à prix d'or à des marins espagnols se font alors nuitamment par des plages, dans le nord du pays. Des gendarmes marocains chargés de la sécurité dans la région sont invités, moyennant finance, à regarder

“ Commence alors une période où des leaders communautaires considèrent qu'il est temps de réagir.”

ailleurs pendant que l'opération Egoz (en français Noix, le nom que les Israéliens ont donné à la triste disparition du petit bateau appelé par les Espagnols Pisces) se déroule. Des scénarios inspirés de Hollywood sont inventés pour que les départs se fassent sans le moindre incident. Un jour, un des jeunes fonctionnaires israéliens est licencié séance tenante – et placé dans le premier avion du lendemain en partance pour Paris. Comme il contait fleurette à une jeune beauté locale, il avait raté un rendez-vous nocturne avec le reste de son équipe. Il avait alors décidé de rouler à tombeau ouvert. Or, la consigne générale du Mossad était de veiller à ne pas attirer l'attention sur soi. Un autre jour, la cinquantaine de juifs qui vivaient dans un village du sud du Tafilalet furent avisés, à l'heure du dîner, qu'il leur fallait être prêts à quitter leurs domiciles à minuit. Un car viendrait les chercher. Et on leur demandait de garder le secret jusqu'à leur arrivée à Algésiras, le port espagnol où d'autres membres du Mossad les attendaient.

L'histoire de ces départs collectifs et clandestins a longtemps été cachée en partie (une sorte de Secret d'Etat). Aujourd'hui, on sait pratiquement tout sur l'industrie des faux papiers montée par des jeunes membres du Mossad. On falsifiait à Paris et à Marseille des milliers de faux passeports qui servaient à la traversée noc-

turne des immigrants juifs. Ces passeports étaient transportés au Maroc dans des valises à double fond. Isser Harel, le mythique chef du Mossad, est souvent venu en personne observer comment se passaient les choses. Surtout que ses jeunes étaient obligés de négocier tantôt avec les gendarmes marocains, tantôt avec les douaniers espagnols de la ville de Ceuta. Il avouera plus tard qu'il ne craignait qu'une chose : « que les jeunes aient peur de prendre des risques. Or, j'ai observé que leur volonté de poursuivre était intacte ».

“ Les départs dans des embarcations louées à prix d'or se font nuitamment par des plages, dans le nord du pays.”

Un jour, un des jeunes espions est obligé pour éviter l'arrestation de se déguiser en une prostituée locale. On enseigne aux candidats au départ de répondre aux gendarmes marocains qui les interrogeraient sur la destination de leur voyage : « au Canada ». Du diable s'ils savaient où se trouvait... cette ville.

Un jour, le responsable de la sûreté nationale rend une visite amicale à M. David Amar, alors que le président des communautés juives se trouvait en compagnie d'Alex Gatmon, le responsable en chef de toute l'opération.

- C'est un industriel de mes amis, dit M. Amar.

De retour à son bureau, le chef de la sûreté téléphone à M. Amar et lui dit :

- David, tu me prends pour un imbécile ; Je sais qui est Alex.

Plus tard, le roi recevra Alex Gatmon en compagnie de M. David Amar. C'est au cours de cette rencontre que le roi Hassan II pose à ses interlocuteurs les conditions pour que puisse se poursuivre la liberté de départ de ceux des juifs qui le souhaitent. La destination affichée et proclamée ne devait pas être Israël ; aucun organisme sioniste ne devait diriger les opérations, et enfin c'est à l'organisation internatio-

nale Hias, selon des détails parus dans la presse israélienne, que devait être confiée la direction de toutes les opérations. Et c'est ainsi que 80 000 Juifs purent quitter

le pays en l'espace de quelques années.

“ Et c'est ainsi que 80 000 Juifs purent quitter le pays en l'espace de quelques années.”

La rumeur publique fera ensuite courir le bruit – jamais confirmé – selon lequel les autorités marocaines reçurent la somme de 250 dollars pour chaque juif autorisé à partir.

LE TEMPS DES DEPARTS

La guerre des Six jours et ses effets

ainsi va se traîner le judaïsme marocain jusqu'en juin 1967. La guerre des Six jours constitue pour lui – comme pour d'autres communautés juives vivant encore à l'époque dans des pays arabes – le début de la fin. C'est l'époque de la prise de conscience des juifs que le départ est désormais inéluctable. En 1948, la première guerre israélo-arabe est marquée au Maroc par un pogrom à Oujda, une ville située à la frontière avec l'Algérie. Aussitôt la guerre des Six jours déclenchée, deux juifs sont tués à Meknès. Une ambiance de « chasse aux traîtres » s'installe peu à peu dans le pays, accompagnée d'une ère du mépris et de la mise en quarantaine des juifs. On boycotte les juifs. *L'avant-garde*, l'organe de l'Union marocaine du travail (l'équivalent de la CGT) annonce dans son numéro de juillet 1967 le développement de ce boycott : « Il ne se limitera pas au secteur du commerce, écrit l'organe syndical. Dans toutes les entreprises, aussi bien privées que publiques, les travailleurs marocains refusent de travailler avec les agents de l'ennemi. Il en est de même dans les professions libérales où avocats, médecins, architectes ont décidé de soutenir l'action unanime du peuple

“ Aussitôt la guerre des Six jours déclenchée, deux juifs sont tués à Meknès.”

marocain en épurant leurs rangs des éléments impérialo-sionistes ».

Dans un télégramme qu'il adresse au roi, le responsable syndical Mahjoub Ben Seddik accuse le chef de l'Etat ni plus ni moins que de « protéger les sionistes et leurs acolytes, les Juifs du Maroc », traités par ailleurs de « sionistes en djellabas de service ».

Un autre journal, *Al Alam*, porte-parole du parti de l'Istiqlal, se hâte de publier *Les Protocoles des sages de Sion* tandis qu'un autre quotidien, *L'Opinion* (francophone celui-là), invite ses lecteurs à dresser la liste des compagnies au sein desquelles se trouvent des « sionistes notoires » (le quotidien en question est daté du 23 juin 1967).

Dans l'ambiance relativement chaotique que connaît alors le pays, Abraham Serfaty, militant communiste, déclare à l'Agence Maghreb Arabe Presse souhaiter « la destruction de l'Etat d'Israël – «enclave coloniale et impérialiste au sein du monde arabe» ». Plus tard, il se présentera, dans un style charabiesque qu'il est seul à comprendre – et comprenne

qui pourra : « Je suis arabe juif parce que arabe, et arabe parce que arabe juif » (Revue *France-Pays arabes*, décembre 1971).

Les plus optimistes parmi les juifs du pays commencent à se demander s'ils ne risquent pas de rater « le dernier quart d'heure ».

La diaspora juive marocaine se réduit avec régularité. A chaque rentrée des classes, on compte les places restées vides. Les parents ont décidé de quitter le pays, le cœur gros. Car les départs ne se font pas toujours dans la joie. On change de pays mais aussi de destin. A Casablanca ou à Meknès, on laisse des amis, y compris naturellement parmi les musulmans. Et des souvenirs. Que le voyage ait pour destination Israël, Paris ou Montréal, il faut se préparer aux bouleversements de toutes sortes.

Le roi Hassan II, qui vient d'échapper à Skhirat à un attentat qui le visait spécialement, reprend en mains les rênes du royaume. Les juifs du pays ont toujours considéré leur sort comme lié de façon indéfectible à celui de la monarchie chérifienne.

Hassan II est désormais à la manœuvre. C'est peu de dire qu'il n'aime guère que tel ou tel de ses ministres s'en prenne à « ses » juifs. Dans mille et un entretiens accordés surtout à des journalistes étran-

gers, il a dit et répété que la protection des juifs c'est son affaire, qu'elle relève quasiment d'une promesse familiale et qu'il s'en porte garant. Il considère cela comme un engagement de son propre père et de ses ancêtres. La dynastie alaouite n'a évidemment rien à voir avec celle des Almohades, née au XII^e siècle, tueurs de juifs.

Nombre de ses amis et des hommes avec qui il aime s'entretenir, analyser l'évolution du monde ou jouer au polo, sont juifs. Que de fois a-t-il proclamé haut et fort qu'il comprenait que le regard des juifs se tourne naturellement vers Jérusalem comme celui des musulmans se tourne tout aussi naturellement vers

“ Hassan II a dit et répété que la protection des juifs c'est son affaire, et qu'il s'en porte garant”

La Mecque. Il lui est arrivé de parler des juifs comme de « gens travailleurs ». Et d'évoquer à haute voix « le génie créateur d'Israël ». On lui a souvent reproché ces propos mais il n'en a cure. Il a même ajouté que si les Arabes associaient leurs richesses à l'intelligence juive, cela ferait des merveilles. Hassan II rencontre souvent deux responsables qu'il considère comme des hommes de sagesse, de raison et de progrès. Il partage avec Nahum Goldmann, le président du Congrès juif mondial, et avec Jean Daniel, le fondateur du *Nouvel Observateur*, ce qu'il considère comme une voie « modérée », ainsi que leurs analyses de la situation au Proche-Orient.

Sans doute s'est-il souvent imaginé en in-

tercesseur entre Israéliens et Palestiniens et plus généralement encore entre Juifs et Arabes. Voilà un rôle historique correspondant à ses rêves et à ses ambitions. Faiseur de paix, voilà une mission qui lui conviendrait, quelles que soient les difficultés de toutes sortes qui l'accompagnent. Hassan II a surtout conscience que, désormais, pour une grande partie de la jeunesse de son pays, les juifs ne seront plus que des êtres abstraits. Les parents et les grands-parents ont vécu ensemble les bons et les mauvais jours. Il y avait de l'entente, des échanges et parfois de la solidarité et de l'empathie. Et c'est ce qui a poussé un jour le roi Hassan II à inviter les juifs ayant quitté le pays à y revenir. Le souverain chérifien est par ailleurs convaincu que « l'aurore entre juifs et Arabes ne tardera pas à se lever. Il faut seulement la préparer ».

Dans un premier temps, il faut que les responsables israéliens rencontrent le président égyptien. Le général Dayan, l'homme de la guerre des Six jours, accepte de relever le défi – à condition de se déguiser. La rencontre se déroule, comme la presse israélienne en fera plus tard état, sous le patronage du souverain chérifien. Et c'est à Rabat que vont s'élaborer en secret les négociations couronnées par le voyage du président Sadate en Israël. Un de ces instants au cours desquels l'histoire retient décidément son souffle. Qui aurait pu le croire ?

“ C'est à Rabat que vont s'élaborer en secret les négociations couronnées par le voyage du président Sadate en Israël.”

Et pourquoi ne pas prolonger ces premières initiatives royales par l'organisation dans la capitale marocaine de la plus importante rencontre jamais imaginée entre députés israéliens et responsables marocains ? Le Maroc est à la fête. On y a invité généreusement le ban et l'arrière-ban des organisations juives internationales. Des centaines de journalistes venus des quatre coins de la planète saluent l'artiste et l'audace de l'initiative royale. Nous nous trouvons dans l'avion plein de journalistes. Les grosses

pointures de la presse internationale se demandent qui sont ces communautés juives qui monopolisent les Unes des grands médias. Pendant qu'à

Ifrane, une petite ville célèbre pour son climat, le roi Hassan II reçoit ses invités israéliens. Il y a dans les commentaires des uns et des autres un air de paix et de réconciliation entre les fils du patriarche Abraham.

Mais où en est le judaïsme marocain en cette fin de l'année 2017 ? Où en sont ses écoles, ses institutions sociales et ses synagogues ? A-t-il encore en vérité un avenir ? Et d'abord combien sont-ils à maintenir et à perpétuer un semblant de vie juive dans les villes du Royaume chérifien ?

Notons d'abord qu'il n'existe pas aujourd'hui la moindre enquête ou étude sociologique de nature à éclairer l'évo-

lution de la démographie juive dans le pays. Tout dépend de celle ou celui à qui on pose la question. Ainsi le directeur de l'hôtel du centre de Casablanca où nous logeons considère avec une totale bonne foi que « certes, naguère les juifs se comptaient en centaines de milliers dans le pays mais aujourd'hui, ils doivent être trente ou quarante mille ». L'homme est sans doute influencé par le fait que son hôtel est souvent plein de centaines de touristes venus d'Israël et accueillis par des formules hébraïques « Broukhim Habaïm » et « Chalom Aleikhem ». Un des employés de notre hôtel connaît même par cœur le psaume du shabbat, appris lors de sa fréquentation de ces touristes-pèlerins du troisième type.

A la synagogue Beth El, la plus importante de la ville – une parmi la trentaine de lieux de prière qui fonctionnent encore –, on sait qu'ici, chaque semaine, des fidèles manquent à l'appel. Il arrive que le samedi à l'heure de la prière, on aille dans telle autre synagogue chercher le fidèle qui complétera le minyane, quorum de dix personnes sans lequel aucun office ne peut avoir lieu. Chacun sait que le nombre des juifs ne cesse de baisser. « Certes, nous dit un de nos amis, comme vous pouvez le constater, il n'y a nul besoin de placer des policiers protecteurs à l'entrée de la synagogue, mais le fait est que tôt ou tard nous serons obli-

gés de fermer Beth El également ».

La rencontre a lieu un dimanche dans le cadre du SOC, le troisième lieu où les juifs de Casablanca ont l'habitude de se donner rendez-vous, soit pour y déjeuner soit pour « taper le carto », soit encore pour évoquer la vie que mènent leurs enfants dans la diaspora marocaine et ses nouvelles errances. Le reste de la semaine, ces rencontres quasi familiales (tout le monde se connaît) ont lieu soit au Cercle de l'Alliance israélite soit au Cercle de l'Union, voisins l'un de l'autre.

**“ À la synagogue
Beth El, la plus imposante
de la ville, chaque
semaine, des fidèles
manquent à l'appel.”**

Il arrive aussi que s'adressant à des médias étrangers, tel responsable annonce mezzo voce le chiffre de 5.000 juifs.

Il n'y a évidemment pas des dizaines de milliers de juifs dans le pays. Il n'y a que des responsables des communautés qui, pour toutes sortes de raisons, annoncent des chiffres qui n'ont rien à voir avec les réalités. Tel responsable dit à qui veut l'entendre qu'il y a aujourd'hui 3.000 juifs installés dans les grandes cités du pays : Tanger, Rabat, Meknès, Fès, Agadir, Marrakech et naturellement Casablanca. C'est dans la capitale économique du pays que l'on trouve 90 % des juifs marocains. C'est dire que le nombre des juifs dans les autres cités peut se compter parfois sur les doigts d'une seule main. La ville d'Essaouira – ex Mogador – fait un peu exception. C'est un cas spé-

cial dans la mesure où André Azoulay, conseiller du roi Mohammed VI, y est né et qu'il a investi des efforts durant des décennies pour en faire une ville touristique de premier plan.

En vérité, des directeurs d'écoles, des responsables de synagogues nous citent le chiffre d'un millier de juifs : « Cela veut dire que nous commençons le compte à rebours. Dans peu d'années, il n'y aura plus ici que quelques vieillards qui seront les mémoires vivantes d'une belle et longue histoire qui touche malheureusement à sa fin ».

Et il n'y a décidément rien à voir entre la situation difficile qu'ont connue les juifs ici dans les années soixante du siècle dernier et celle qui est la leur aujourd'hui. Beaucoup de signes plaident pour un changement radical. Il y a chez les musulmans et chez les juifs l'expression d'une certaine ambiance marquée par la nostalgie. « Pourquoi les juifs sont-ils partis ? », s'est écrié un jour l'ancien chef du gouvernement face à un public venu, à Casablanca, assister aux obsèques d'une personnalité juive. « Les juifs nous manquent », nous dit de son côté un ancien animateur d'une émission culturelle à la télévision. Cette même émission avait organisé en direct une rencontre autour de la personnalité de Maïmonide. A cette rencontre participèrent le regrett-

té Mohammed Arkoun, un universitaire éminent et de très grande culture, et un journaliste hébraïsant et arabisant.

La télévision marocaine fait d'ailleurs de méritoires efforts pour mettre à l'écran des personnalités juives qui continuent à revendiquer avec enthousiasme leur origine marocaine.

Ainsi y a-t-on vu le comédien Gad Elmaleh montrant aux téléspectateurs son passeport marocain. Le tout accompagné d'un de

ces éclats de rire dont il a le secret. Une émission de variétés a interviewé un jour le chanteur Samy El Maghribi, tête couverte d'une kippa.

- On dit que vous êtes devenu rabbin, demande l'animatrice.

Le chanteur corrige :

- Disons plus exactement que je dirige les offices, dans une des synagogues de Montréal.

L'homme dont les œuvres musicales étaient connues et chantées dans tout le pays avait quitté le Maroc une cinquantaine d'années auparavant. A sa mort, la télévision lui rendit un hommage particulier. A nouveau, ses chansons étaient devenues une sorte de signe de reconnaissance. Surtout que parallèlement à cela, le Festival des musiques sacrées organisé tous les ans à Fès n'oublie pas de faire appel parmi ses invités soit à des chanteurs venus d'Israël – comme Haïm

“ « Dans peu d'années, il n'y aura plus ici que quelques vieillards qui seront les mémoires vivantes d'une belle et longue histoire qui touche malheureusement à sa fin ».”

Louk – soit à des intellectuels juifs qui apportent à cette sympathique rencontre la nécessaire note d'ouverture et de cosmopolitisme qui lui manquait.

Le roi Mohammed VI était décidément fidèle à la politique de son père et de son grand-père : il fallait respecter l'histoire des juifs du Maroc, même si les anciens habitants du quartier

vivaient désormais une autre histoire. Le roi tenait sans doute à rappeler que lui-même dans son adolescence avait eu nombre d'amis juifs.

D'ailleurs, une ou deux fois l'an, les juifs originaires du pays quittent leurs lieux de résidence et viennent prendre part aux différents pèlerinages religieux organisés régulièrement dans des lieux dits saints.

Il faut savoir que l'une des caractéristiques les plus connues du judaïsme marocain est sans doute le culte des saints tel qu'il s'exprime de façon constante et depuis des siècles au cours de célébrations appelées « Hiloulot ». Ce terme est d'origine araméenne et il signifie fêtes. À des dates précises du calendrier religieux hébreu, les juifs se rendent parfois individuellement, mais le plus souvent en famille, sur la tombe de tel ou tel rabbin qui a acquis au sein de sa communauté

la réputation de saint faiseur de miracles.

Ces pèlerinages – qui sont communs aux juifs et aux musulmans – sont l'occasion d'évoquer et de faire bénir la mémoire de l'un des leurs, qu'il soit ou non enseveli dans ces cimetières, « lieux de vie » ainsi qu'ils sont dénommés dans la tradition religieuse. Les rabbins – quand ils vivaient encore à Marrakech ou à

Quezzane – interdisaient ces rencontres qui leur paraissaient des occasions de faire la fête et de boire de manière abusive. La religion avait bon dos. Mais les fidèles n'en avaient cure, ils venaient là des quatre coins de la planète pour se retrouver dans les lieux de leur mémoire. Le Maroc se remplissait tout d'un coup de fidèles comme par le passé. Et les autorités marocaines n'y trouvaient rien à redire. Au contraire...

Cette ambiance d'amitié et de relative fraternité est telle qu'un jeune professeur d'histoire, devenu cinéaste et qui a réalisé en Israël un film consacré à la vie des Marocains, veut prolonger son travail en plaident cette fois-ci pour le retour des juifs au Maroc. « Ces concitoyens ont fait le voyage dans un sens. Qu'est-ce qui les empêche de faire le parcours dans le sens contraire ? », nous dit Kamal Ashkar.

“ Le roi Mohammed VI tenait sans doute à rappeler que lui-même dans son adolescence avait eu nombre d'amis juifs.”

3

LE SOMMET ET LA BASE
Un modèle ou un mythe ?

Nous sommes quelques années après l'avènement de Hassan II au trône chérifien. Les autorités marocaines ont déjà eu quelques contacts confidentiels avec certains responsables israéliens. La guerre des Six jours vient d'éclater, et le Maroc est contraint pour ainsi dire de « montrer patte

blanche ». Il envoie un contingent militaire pour soutenir les efforts de la Syrie. Une fois la guerre finie, les autorités n'hésitent pas à déclarer, usant d'une métaphore sibylline, que lorsque vos voisins viennent trop souvent frapper à votre porte, vous êtes dans l'obligation de les éconduire. C'était d'une certaine manière justifier le résultat de la guerre des Six jours, sans pour autant apporter son cachet à ce qu'on appelait l'« occupation » des territoires.

Plus tard, le souverain marocain jouera comme on l'a vu un rôle dans la paix inaugurale qui allait commencer à se tisser entre Israël et un pays important du monde arabe, en l'occurrence l'Egypte. Il accueillera à Rabat deux interlocuteurs, Moshé Dayan du côté israélien, et un responsable de

“ Tout au long de son règne, il ne cessera de prêcher ce rapprochement israélo-arabe.”

haut niveau égyptien, Hassan Touami, encourageant ainsi les parties à ouvrir d'abord un dialogue, et ensuite à le traduire en traité de paix en bonne et due forme. Dans ce rôle actif et prépondérant, il a eu à mettre à la fois sa vision,

son inspiration au service d'une paix israélo-égyptienne. Tout au long de son règne, il ne cessera dès lors de prêcher ce rapprochement israélo-arabe, aussi fermement que possible.

Yehuda Lancry est l'ancien ambassadeur d'Israël à Paris et à New York. Né au Maroc, à Boujaad, il aura suivi et accompagné ce mouvement dans la relation du Maroc à Israël, qui a pu connaître des hauts et des bas, mais qui est marqué plutôt par la continuité.

Lancry, qui nous apporte ici un témoignage de première main, se souvient d'avoir fait partie, comme député, d'une délégation de ministres et de représentants de la Knesset qui s'est rendue en 1999 à Rabat. C'était à la veille d'élections qui se jouaient entre Benyamin Netanyahu et Ehud

Barak, et à trois mois du décès de Hassan II. Il conserve des notes de ce dialogue qu'on l'avait autorisé à prendre. Il y avait là quelques ministres, certains d'origine marocaine, d'autres – comme Sharanski ou Haïm Ramon qui n'avaient rien à voir avec le Maroc –, quelques représentants de la communauté juive locale, dont Serge Berdugo et Robert Assaraf. Sur la suggestion d'André Azoulay, conseiller du roi, Yehuda Lancry s'était chargé de poser, en fin de discussion, la question-clé de la paix israélo-arabe. Méir Chétrit, qui était à l'époque aussi ministre des transports, avait enchaîné en évoquant le projet d'une ligne directe entre Tel Aviv et Rabat ou Casablanca. La réponse de Hassan II fut à la fois directe et édifiante. Il a expliqué qu'il s'était effectivement engagé à le faire, mais compte tenu de la première grave dérive après la signature des accords d'Oslo et qui « incombe à Israël », à savoir le cas de Barukh Goldstein (les accords avaient été signés en septembre 1993 et en février 2004, et il y eut cette tragédie dans le caveau des Patriarches, qui s'est soldée par 29 morts, victimes d'un terroriste juif religieux), le Maroc n'a pas été en mesure d'avancer dans ce sens. Il a ajouté que le projet restait en suspens, et qu'il attendrait la paix définitive entre Israéliens et Palestiniens pour le concrétiser.

Qu'en est-il du successeur de Hassan II ? Est-on dans la continuité ? A-t-on le même type d'approche avec le roi Mohammed VI ?

Peu ou prou, oui, estime Yehuda Lancry. Le nouveau monarque s'affirme sur la scène internationale de manière moins retentissante que son père, mais il est présent. Il a eu à cœur d'accueillir, début décembre 2016, à Marrakech la grande conférence internationale sur le climat, avec des chefs d'Etats et de gouvernement (dont le ministre israélien de l'écologie, reçu en grande pompe, y compris au Palais royal), ajoutant à son étoffe internationale et à son prestige, même si, sur le Proche-Orient, il se montre nettement plus mesuré que son père.

Il faut relever tout de même sa participation au sommet de Beyrouth en 2002, fameux sommet au cours duquel l'Arabie saoudite devait proposer son initiative, connue comme le plan de paix saoudien. A ce moment-là, le souverain marocain avait été amené à explorer, par le biais de son ministre des affaires étrangères, la possibilité d'envoyer une délégation à Jérusalem. Devaient en faire partie quatre ou cinq ministres des affaires étrangères, l'Egyptien, le Jordanien, le Marocain, et un ou deux autres qui pouvaient être intéressés par une « expédition » de Beyrouth à Jérusalem destinée à présenter à Ariel Sharon, Premier ministre à l'époque, la proposition saoudienne, devenue depuis une résolution de la Ligue arabe. Ce voyage n'a pas pu se faire, compte tenu de l'attitude négative de parties tierces et de l'hésitation des Egyptiens et des Jordaniens. A ce

moment-là, le souverain marocain a décidé de décrocher son téléphone. Il a discuté pendant 45mn avec Ariel Sharon en essayant de le convaincre de la validité de la proposition de la Ligue arabe. Sharon, toujours selon le témoignage M. Lancry, se montre d'une extrême courtoisie, comme à son habitude, et explique à son interlocuteur : « C'est évidemment une proposition qui va dans le bon sens, mais à un moment où les autobus explosent en plein cœur des cités israéliennes, à Tel Aviv et à Jérusalem (nous sommes en 2002), comment parvenir à en convaincre les Israéliens ? ».

C'était évidemment une expérience pour Mohammed VI. Il avait essayé de s'inscrire dans le sillage de son père, tenté de rapprocher les opposés. N'ayant pas réussi, il a pris un peu de distance et s'est investi intensément, comme chacun a pu le constater à l'intérieur du Maroc même. Il a mis en œuvre des projets de très grande importance qui ont transformé le pays au jour le jour. Mais il revient sur la scène internationale en passant par le continent africain essentiellement, en participant au sommet de Madagascar, en accueillant le sommet de Marrakech.

« Pour en revenir à ce sommet du climat à Marrakech, insiste Yehuda Lancry, et à la présence d'un représentant

du gouvernement israélien, il faut préciser qu'il s'agit d'un ministre qui s'aligne sur la droite la plus radicale en Israël, c'est un faucon et on le sait bien. Les Marocains l'ont quand même accueilli chaleureusement, et le drapeau israélien a flotté en dépit des manifestations. Si c'est le prix à payer que ces manifestations, je pense que c'est tout à fait acceptable. L'essentiel, c'est que le sommet ait pu se dérouler ».

Les limites de ces relations ? Les ambiguïtés qui peuvent persister dans les positions du roi, et de tout roi au Maroc ? Elles sont inévitables, et tiennent par

exemple au fait incontournable que le souverain chérifien se trouve être le président de la Commission Al Quds. Il la réunit rarement. Mais en même temps, il se voit parfois contraint de lâcher du lest. « Il est beaucoup plus prudent sur le Proche-Orient, poursuit Lancry. Il y avait eu cette tentative et il en a tiré les enseignements. Donc, il observe avec un intérêt relatif la situation au Proche-Orient et il ne s'implique pas. Il n'y a pas eu d'initiative au grand jour, ni d'ailleurs d'initiative confidentielle. Le Maroc, à l'heure actuelle, n'est pas un acteur dans un processus qui, comme vous le savez, est dans l'enlisement depuis un certain nombre d'années. Donc, aller investir dans un champ de stérilité, il n'a au-

“ « Il est beaucoup plus prudent sur le Proche-Orient, il observe avec un intérêt relatif la situation et il ne s'implique pas ».”

cune raison de le faire. Et en conséquence, il ne s'engage pas ».

Bien entendu, cela n'exclut pas quelques gestes ici et là, extérieurs et intérieurs. A l'extérieur, ce fut la mission confiée à André Azoulay, conseiller du roi, pour représenter officiellement le Maroc aux obsèques de Shimon Pérès.

Il est vrai que Shimon Pérès a été très proche de Hassan II. Les relations qui ont lié les deux hommes, depuis le premier voyage de l'ancien président israélien – on raconte que Pérès, comme il le pratiquait souvent, a fait la route à pieds de son hôtel à la synagogue de Casablanca et qu'il fut accosté chaleureusement par les passants – ont toujours été marquées par le respect et une grande proximité. Le regard que porte Mohammed VI sur Pérès est aussi un regard d'amitié et de sympathie. Pérès, de son côté, n'a jamais manqué de féliciter le roi à l'occasion de la fête du Trône en l'assurant qu'Israël serait toujours à ses côtés pour défendre le royaume. « Il connaissait sur le bout des doigts, de l'avis de Lancry, la qualité des relations entre les deux pays, il en était complètement imprégné, et il voulait que le Maroc soit un intercesseur dans les relations israélo-arabes en général ».

A l'intérieur, le fait que le roi ait dé-

cidé au cours des dernières années la restauration des cimetières juifs n'est pas chose négligeable ; C'est même assez unique, quand on voit l'état de délaissement de ces lieux dans d'autres pays comme l'Algérie voisine. Le projet sera mis en œuvre par Serge Berdugo (qui l'annoncera officiellement lors d'une cérémonie à l'Institut du monde arabe), mais l'initiative est celle du roi lui-même.

**“ Le regard que porte
Mohammed VI sur Pérès
est aussi un regard d'amitié
et de sympathie.”**

L'histoire de cette restauration mérite d'être contée. Elle remonte à une visite au Maroc d'un rabbin new-yorkais, marocain d'origine, qui a grandi aux Etats-Unis. Rav Benchimol, qui a des parents meknassis, constate sur place l'état déplorable des cimetières. Il en parle à un médecin qui fait la prière dans la même synagogue que lui et qui se trouve être, par le plus grand des hasards, l'un des médecins personnels du roi du Maroc. Et il lui dit : J'ai envie d'écrire une lettre à ce sujet, comment puis-je la transmettre au roi ? Et le médecin de répondre : Tu écris la lettre, tu me la donnes et je la remettrai au roi en mains propres. A partir de là, il a eu une réponse. Et le roi, ayant pris conscience de ce problème, a donné le budget nécessaire, de ses propres fonds, sans passer par le Trésor public.

Dans la foulée, la synagogue de Fès,

dite « Slat Elfassia », fleuron architectural qui remonte à 3 ou 4 siècles, sera restaurée et inaugurée en 2013. Le financement, cette fois, se fera par le biais du Bundestag (le fils d'un dirigeant de la communauté juive, Simon Lévy – aujourd'hui décédé – installé comme médecin en Allemagne, parviendra à intéresser au sort de cette synagogue le Président du Bundestag). Et ce qui ne laisse pas d'impressionner ceux qui ont assisté à cette inauguration, c'est le message du roi lu par son premier ministre Ben-Kiran. Le souverain y parle de coexistence et de fraternité, marque la qualité et la profondeur de sa relation avec la communauté locale comme étant une composante importante du Maroc.

Autant de signes révélant que le Maroc a été préservé de l'onde de choc qui a parcouru le monde arabe au départ de ces « printemps » qui ont mal tourné. Le roi a sans doute eu l'intelligence de contenir les premières manifestations de violence en proposant une nouvelle constitution (à noter, ce qui n'est pas courant, ce qui est même exceptionnel, la mention explicite de la présence juive au Maroc dans le corps de la nouvelle Constitution), en lâchant un peu du pouvoir tout en conservant l'essentiel, en suscitant même la mise en place d'un gouvernement d'islamistes modérés.

“ Le Maroc a été préservé de l'onde de choc qui a parcouru le monde arabe au départ de ces « printemps ».”

« On parle du sommet, nous dit Yehuda Lancry, mais il y a aussi la base. Les Marocains comme peuple ont bien vu quel chaos prévaut dans d'autres pays arabes, en Tunisie, mais aussi et surtout en Syrie, en Irak, au Yémen, et ils ne veulent pas passer par cette phase. Il y a cette sagesse marocaine à la base, qui constitue un soutien naturel à la politique menée par le roi. Cette politique a du répondant ».

Sur la question des juifs et de la base, notre interlocuteur se souvient d'une visite assez récente – elle date de deux ans – au mellah de Casablanca. Il accompagnait celui qui fut attaché militaire à l'ambassade d'Israël à Paris, Haïm Ifrah, général de brigade que Shamir adorait parce qu'il savait mieux que personne décrypter des vues aériennes satellitaires. Ifrah voulait retrouver sa maison après 56 ans d'absence – grand « classique » depuis quelques années pour les juifs originaires du Maroc –, et les deux hommes se sont engouffrés dans les ruelles du mellah pour chercher laborieusement leur chemin avant de tomber sur une façade. Il n'y avait rien d'autre que la façade qui avait subsisté, sans rien derrière. Un marchand de beignets qui se trouvait là, ému de leurs retrouvailles, avait dit : « J'ai 76 ans, et les juifs étaient le souffle, l'esprit, l'âme de ce pays ». Et Lancry de commenter : « Il

n'y a pas d'endoctrinement systématique, ce ne sont pas les ministres qui disent : Aimez les juifs ! C'est la base même de leur vécu avec les juifs qui les fait parler ! ».

La base de leur vécu ? Etais-ce vraiment la base de leur vécu ? Ou n'est-ce pas une reconstruction de part et d'autre ? Une volonté d'enjoliver la réalité pour des raisons politiques sans doute d'un côté, et de l'autre par une espèce d'oubli ou de déni à l'origine d'une espèce de refoulement sur les périodes moins glorieuses ?

A l'occasion des obsèques de Simon Lévy, le Premier ministre marocain s'est fait lyrique pour proclamer qu'il ne comprenait pas pourquoi les juifs étaient partis, alors qu'« ils étaient bien, ici ! ». Personne n'avait eu le mauvais goût de lui rappeler toutes ces périodes où il fut si difficile à vivre pour les juifs. Et le plus grave, c'est qu'il ne savait peut-être pas que ces périodes ont existé.

« Moi-même, nous dit Yehuda Lancry, je peux témoigner d'une période qui a été tragique. C'était une manifestation spontanée à Petitjean. Quelques Meknassis qui venaient à Petitjean comme négociants en céréales – les Toledano, les Berdugo... – ont été pris à partie. Neuf juifs qui étaient là ont été brûlés vifs, comme au temps

de l'Inquisition, parce qu'ils n'avaient pas obéi à l'ordre de grève. Les Français étaient toujours au Maroc, c'était avant l'indépendance, en 54-55. J'étais un enfant mais je m'en souviens. Et la meute qui courait dans les rues s'en était pris aussi à notre maison. Heureusement, les portes étaient en bois massif, mais ils lançaient des pierres et

on a failli y passer aussi. D'où vient le salut ? Il y a eu une trêve à un moment donné. Le voisin, un

traducteur assermenté qui travaillait avec les Français et disposait d'une certaine influence, a dû peut-être éloigner certains manifestants. Il nous a donné l'hospitalité chez lui, et nous a fait passer littéralement de la mort à la vie. Plus que le traumatisme mortifère, ce que je retiens, c'est le geste salutaire ».

Le souvenir, dans la tête du petit garçon de Petitjean, n'a conservé que le geste salutaire. Est-ce là encore par refoulement ? Le fait est qu'après les émeutes qui se sont répandues dans le sud, la famille a quitté Petitjean pour aller à Boujad. Mais voici que les émeutes ont poursuivi la famille cinq ou six mois plus tard. « On a raté l'Alya de 55, et par la suite, la politique marocaine a changé, les portes se sont fermées et le judaïsme marocain ne pouvait plus se rendre en Israël, sauf à faire des tentatives désespérées du type de l'opération Piscès. Certaines ont réussi, d'autres

“ « On a raté l'Alya de 55, et par la suite, la politique marocaine a changé, les portes se sont fermées ».”

ont échoué malheureusement. De sorte qu'il nous a fallu attendre décembre 64, la période où le plus gros des juifs est parti ».

Tel psychanalyste, dans un livre récent sur les relations entre juifs et musulmans dans le monde arabe, raconte cet épisode où un jeune fait sauter la coiffe de son père (un peu comme ce qui est arrivé à Freud, agressé dans la rue sous les yeux de son fils par un quidam qui s'en prend à son chapeau) et se demande pour quelle raison le souvenir cherchait à minimiser les attaques qui étaient fréquentes. Il explique que la vin-

dicte et le « vivre avec » coexistaient ensemble, mais se demande pourquoi tous ces juifs, y compris en Israël, conservent la nostalgie de ce qu'ils ont vécu ? Etais-ce la nostalgie naturelle tout simplement de leur propre jeunesse ? Ces questions sont légitimes, comme l'est aussi celle qui consiste à se demander a posteriori : comment avons-nous accepté cela ? Etais-ce une force particulière qui nous conduisait à nier ce qui se passait autour de nous ? Ou était-ce simplement le fait que les heures de gloire et les heures sombres ont constamment été mêlées ? Que coexistaient dans la tête des juifs du Maroc, continûment et sans arrêt, la bienveillance du Palais royal depuis

Mohammed V et Hassan II, et le sentiment de fragilité, d'être protégés et exposés dans le même temps ?

Mais c'est une autre question que nous posons à Yehuda Lancry. Nous vivons une période où la lutte contre l'antisémitisme en islam devient une urgence et une nécessité. L'exemple de la coexistence entre juifs et musulmans au Maroc constitue-t-il un exemple de nature aujourd'hui encore à inspirer les uns et les autres ? Lancry répond tout

net : « A la condition de ranimer cet exemple. Si cela pouvait susciter la naissance et l'activité de rassemblement d'une alliance

judéo-marocaine, d'une assemblée-témoin, alors je réponds oui. Par le simple fait de se rassembler, de dialoguer, de prendre des initiatives contre le radicalisme de tout bord, pour la paix, pour la promotion des relations entre musulmans et juifs... Etant donné que nous évoquons le Maroc comme modèle, je dois dire que Mahmud Abbas lui-même y était sensible. On l'a rencontré ici à Paris, en septembre 2015, parce qu'il souhaitait reproduire le modèle marocain de coexistence entre juifs et arabes à l'échelle israélo-palestinienne. On l'a vu aussi à Ramallah, avec une délégation. On a mis cela en marche. Cela végète un peu, mais il y a eu deux rencontres. C'est dire que ce modèle

“ L'exemple de la coexistence entre juifs et musulmans au Maroc constitue-t-il un exemple de nature aujourd'hui encore à inspirer les uns et les autres ? ”

peut inspirer et même innover la paix israélo-palestinienne ». Et il ajoute : « Il faut susciter ce rassemblement. Il faut que cette alliance se recrée, d'abord pour témoigner du passé et accorder quelque crédit à cette épopée qui a illustré une coexistence judéo-musulmane au Maroc et qui, pour certains, représente un mythe et

non pas quelque chose de concret. Il est vrai qu'il y a eu des trous noirs dans cette histoire, mais si on devait faire une histoire comparée

parée des judaïsmes en exil, entre ce qui s'est passé en Europe, avec les cortèges de souffrances en Russie, la Shoah, rien de comparable avec ce qui s'est passé au Maroc. Pour mille ans d'histoire, on aura eu sous différentes dynasties des problèmes avec des centaines de vies perdues, on ne peut pas mettre cela en parallèle avec ce que les juifs d'Europe

ont subi, ou même avec certains juifs dans d'autres pays d'islam. Le Maroc est le pays le moins virulent si on analyse l'histoire et qu'on compare le Maroc avec la Syrie ou l'Irak. Les juifs s'en seront bien sortis. La preuve, je parlais tout à l'heure de la base, mais même la base juive marocaine en Israël ressent

les choses de cette façon. Pour moi, cet attachement des juifs marocains qui conservent encore le portrait de Mohammed VI, qui vibrent à la

seule évocation du Maroc, des juifs de ma génération comme ceux de générations précédentes, c'est quelque chose qui ne ressemble à rien d'autre. On ne voit pas des Polonais vibrer à l'évocation de la Pologne, ou des Tchèques à la Tchéquie, ou des Hongrois à la Hongrie. Cela n'a rien à voir. C'est autre chose ».

“ Cet attachement des juifs marocains qui conservent encore le portrait de Mohammed VI, c'est quelque chose qui ne ressemble à rien d'autre.”

FRONT COMMUN CONTRE LE FANATISME ? Le discours de Tanger

1er janvier 1956. Dans un journal intime qui dormait dans ses tiroirs, et dont il vient de publier des extraits (*Tunis, an I*, édité et annoté par Guy Dugas), l'écrivain Albert Memmi note à cette date que le fils du sultan du Maroc a prononcé un discours où il déclare : « Deux éléments de populations se sont côtoyés depuis des siècles, les juifs et les musulmans. Il faut le dire sans rougir, sans avoir honte. Ils ont souvent été appelés à se haïr, à se tourner le dos. Il ne faut pas qu'aujourd'hui, cela continue. Je sais bien qu'il n'est pas un musulman qui n'ait les yeux fixés sur le Caire. Je sais bien qu'il n'est pas un juif qui ne regarde vers la Palestine. Est-ce une raison pour être divisés ? ».

Le fils du sultan dont il est question est Moulay Hassan, futur Hassan II, le fils du roi Mohammed V qui vient de rentrer d'exil en novembre 1955. S'agit-il d'une « tactique » ? s'interroge Memmi. Est-ce une volonté de rassurer les juifs marocains tentés par le départ et qui finiront plus tard par y succomber ? Est-ce comme en Egypte où Néguib, arrivé au pouvoir en 1953, commença par al-

ler dans les synagogues pour rassurer les membres de la communauté juive avant d'en faire prendre quelques-uns ? Peut-être, dit Memmi. Avant d'ajouter : « De quoi s'agit-il ? D'arriver à ce que les masses marocaines trouvent normal qu'un juif ait sa place entière au Maroc. Que le fils du Sultan le proclame, il aura déjà contribué à ce mouvement de l'histoire ».

Août 2016. Plus de soixante dix ans plus tard. Nous sommes au lendemain de l'égorgement en France du père Jacques Hamel, dans l'église Saint-Etienne du Rouvray. Le roi Mohammed VI, petit-fils de Mohammed V, fils de Hassan II, prononce un discours courageux où il parle d'une « folie impardonnable » et appelle les musulmans, les chrétiens et les juifs à dresser un front commun contre le fanatisme. Depuis Tanger, il s'adresse à la diaspora marocaine en Europe et ailleurs, lui parle comme commandeur des croyants et descendant du prophète et lui dit son horreur des attentats commis en France au nom de l'islam. Il veut trancher ce nœud gordien d'un djihadisme qui se ferait au nom de l'islam : « Les terroristes qui agissent au nom de l'islam ne sont

pas des musulmans et n'ont de lien avec l'islam que les alibis dont ils se prévalent pour justifier leurs crimes et leurs insanités. Ce sont des individus égarés condamnés à l'enfer pour toujours. L'ignorance les incite à croire que leurs agissements relèvent du djihad. Mais depuis quand le djihad revient-il à tuer des innocents ? » (Discours prononcé à l'occasion du 63^e anniversaire de la révolution du roi et du peuple, 20 août 2016, www.maroc.ma).

Décembre 2014. Deux ans plus tôt. L'Institut du monde arabe, en partenariat avec la Fondation nationale des musées du royaume du

Maroc, consacre une exposition au Maroc contemporain, dresse un panorama de la création dans le pays et expose, en ouverture, une vitrine sur la nouvelle constitution marocaine. Un point essentiel de cette nouvelle constitution stipule que le Maroc est formé d'influences diverses, pas seulement arabo-islamique, mais berbère, africaine, andalouse, juive et méditerranéenne. Le Maroc n'est plus réduit à sa seule arabité. Le mot est lâché, diversité. La diversité, n'est-ce pas le problème numéro un de l'islam ? Les difficultés avec l'altérité, n'est-ce pas la faille, pointée depuis quelques années par maints observateurs ? Les sociétés musulmanes ne sont-elles pas engagées depuis quelques années et de plus en plus dans un processus de réduction du spectre de leur diversité ? La question est centrale naturellement. Elle commande

tout le reste. Mais nous voulons pour l'instant baliser ce chemin-là, compter les quelques cailloux qui ont marqué les dernières années.

Début décembre 2016. C'est l'inauguration d'une ancienne synagogue à Casablanca, la synagogue dite Ettedgui, réhabilitée par le roi du Maroc Mohammed VI pendant la fête juive de Hannouka (fête des lumières célébrée par l'allumage d'une menorah). Le président de la communauté juive du Maroc entre

avec le souverain dans la synagogue restaurée. Le rabbin de la ville prononce la prière rituelle pour la royauté. Les présents à l'entrée embrassent la main du souverain qui la retire aussitôt. Certains esquissent un baiser sur l'épaule. On lui montre les rouleaux de la loi, les « Rimonims », le candélabre. Serge Berdugo raconte au monarque ce que fut la vie juive au Maroc et commente une série de photographies sur le mur. Le roi est en djellabah traditionnelle, comme le sont beaucoup de vieux juifs qui figurent sur les photographies, entre autres le grand rabbin Shalom Messas, alors grand rabbin du Maroc.

Fin décembre 2016. Sur instruction adressée par le monarque chérifien aux autorités locales, on a rebaptisé de leur nom d'origine les ruelles et les places du mellah de Marrakech, l'ancien quartier juif. Objectif : préserver la mémoire

historique de ces lieux, sauvegarder le patrimoine culturel de l'ensemble des composantes de la société marocaine, et en l'espèce protéger la composante juive de l'identité marocaine. Une enveloppe budgét

taire globale de 194 millions de dollars a été allouée à ce projet. Le souverain s'est rendu lui-même en visite, le mercredi 28 décembre – dix jours après sa visite à Casablanca – dans l'ancien mellah, et a pu se rendre dans plusieurs sites historiques restaurés dans le cadre de la première tranche de ce projet. Projet qui en lui-même prolonge la restauration des cimetières entreprise depuis quelques années à Marrakech et dans l'ensemble du royaume.

Redonner les noms d'autrefois, qui ne disent plus rien aux passants, à des rues du mellah, inaugurer des synagogues que plus personne ne fréquente, restaurer des cimetières dont les visiteurs ont du mal à retrouver l'emplacement, retoucher la constitution pour y inscrire une diversité qui n'a plus cours puisqu'elle n'est plus qu'un souvenir, est-ce de l'ordre du symbolique ou du réel ?

A tout prendre, il ne servirait à rien de dénigrer ces avancées, de n'y voir que de l'anecdotique et du superficiel. Elles ne sont pas négligeables, certes. Le très regretté Raphaël Draï, écrivain et juriste natif de Constantine, se plaignait du délaissement des cimetières en Algérie

“ D'où vient ce lien particulier noué par les juifs avec la monarchie marocaine ? ”

(c'est toujours le cas, sauf peut-être pour la tombe de Roger Hanin qu'on a pris soin de protéger, ne serait-ce que pour permettre à Emmanuel Macron de lui rendre hommage lors d'une récente visite, à

la veille des présidentielles françaises) et avait tenu à la fin de sa vie à œuvrer pour l'érection d'un monument dédié aux juifs d'Algérie au cimetière de Pantin où se trouvent consignés les noms de ses disparus.

Quand on compare à la situation dans d'autres pays arabes, y compris dans des pays où quelques poignées de juifs maintiennent une présence, ce qui a cours au Maroc ne saurait être négligé. Est-ce suffisant pour parler d'une exception marocaine ?

D'où vient ce lien particulier noué par les juifs avec la monarchie marocaine ? D'où procède-t-il et quelle est son origine ? Faut-il en dater les prémisses à l'accession au trône de Mohammed V ou convient-il de remonter plus loin ?

Mohammed V était le plus jeune des quatre fils de Moulay Youssef, sultan du Maroc qui a régné de 1912 à 1927. A la mort du père, en 1927, Mohammed V fut choisi par les autorités françaises comme sultan de l'empire chérifien. Et il émergera de la seconde Guerre mondiale nimbé d'une aura singulière et avec une image de héros qui aurait tenu

tête au régime de Vichy en manifestant son opposition à une législation raciste à l'encontre de ses sujets qu'il entendait protéger contre toute mesure de discrimination.

On a beaucoup écrit sur cet épisode. Un ouvrage récent paru aux Etats-Unis sous la plume de Jessica Marglin, jette une lumière originale à la fois sur l'histoire de cet épisode et sur la mémoire que les juifs du Maroc en ont gardée.

Il faut rappeler que sous le protectorat, les juifs n'étaient plus assujettis à la condition de dhimmis et n'avaient plus besoin de la protection personnelle du sultan. Mais le régime de Vichy a imposé ses restrictions à partir de 1940. Un « dahir » édicté par le résident général Noguès et portant sur le « statut des juifs » est mis en place (au 31 octobre 1940), semblable à la législation en vigueur dans la métropole.

C'est là que se situe l'intervention propre de Mohammed V. Mais jusqu'où a-t-il été dans sa volonté de protection des juifs du Maroc ? On le crédite d'avoir refusé de les isoler et de les voir soumis à des discriminations. Il est souvent cité par maints historiens (Haïm Zafrani notamment, dans *Mille ans de vie juive au Maroc*, édition Maisonneuve et Larose, 1983) comme ayant déclaré : « Il n'y a pas de juifs au Maroc, il n'y a que des

sujets marocains ». Se faisant, explique l'auteur dans son livre, il ne faisait que mettre ses pas « dans l'excellente tradition de ses ancêtres ».

Par-delà les lignes. Sous ce titre, le livre traite des relations entre juifs et musulmans au Maroc, sous le prisme du système judiciaire, et le fait en suivant une famille marocaine archétypique, la famille Assaraf à Fès. Jessica Marglin, enseignante à l'Université de Caroline du Sud, défend entre autres dans cet ouvrage la thèse selon laquelle, tout au long du XIX^e siècle, les juifs bénéficiant du statut de dhimmis se sont tournés fréquemment vers le sultan quand leurs droits se trouvaient lésés. En dernier recours, certes, quand tous les autres recours avaient été épuisés. Il arrivait notamment aussi qu'ils fassent intervenir des puissances étrangères ou des associations (les Etats-Unis, la France, l'Alliance israélite universelle...).

“ « Il n'y a pas de juifs au Maroc, il n'y a que des sujets marocains ».”

Le rôle dévolu à Mohammed V pendant la guerre fait-il écho à l'attitude que la mémoire populaire a conservée des gestes d'ascendants plus ou moins lointains au XIX^e siècle, pendant la période précoloniale ? C'est possible, nous dit l'auteur. C'est même probable.

Et elle écrit : « Les juifs ont fait de Mohammed V un héros parce qu'ils voulaient préserver le symbolisme de leurs

positions précoloniales, lorsqu'ils bénéficiaient de la protection personnelle des souverains. Tout comme les juifs écrivaient à Moulay Hassan au XIX^e siècle quand ils avaient le sentiment d'être victimes d'une injustice, ils en sont venus à considérer Mohammed V comme un sauveur auquel ils pourraient s'accrocher quand tout les abandonnait ».

Dans ce livre, solidement nourri et documenté, l'auteur américaine a entrepris de raconter l'histoire du judaïsme marocain en suivant comme on l'a dit la famille Assaraf, dont la figure fondatrice est Shalom Assaraf, originaire de Fès, qui a commencé par être cordonnier au Mellah avant de faire fortune grâce à son talent et aux dons innombrables dont il était pourvu. Ses principaux atouts ? Sa pratique des langues, son savoir-faire, son entregent. Il a su notamment utiliser les institutions légales musulmanes pour mener ses opérations commerciales et développer ses affaires. Il avait une connaissance intime de la sharia, au point que des musulmans l'ont parfois chargé de les représenter devant des tribunaux islamiques qu'il connaissait autant et aussi bien que les tribunaux rabbiniques. C'est d'ailleurs sa capacité à naviguer entre les deux et entre toutes sortes d'institutions juives et non-juives qui a contribué à faire de lui un businessman prospère, un leader de sa communauté en même temps que le patriarche d'une vaste et nombreuse famille.

De cette saga familiale, Jessica Marglin

a fait une sorte de fenêtre d'entrée sur l'histoire des juifs du Maroc au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e, révélant un système judiciaire très singulier et un lieu de rencontre privilégié d'une certaine manière entre juifs et musulmans. Selon elle, l'histoire juive doit toujours se situer dans une perpétuelle tension entre la capacité des juifs à agir comme une communauté cohérente et autonome, et les interactions entre cette communauté et les sociétés environnantes dans lesquelles elle vit.

Ainsi, les juifs comme Shalom Assaraf devaient parfois comparaître devant des qadis. La loi en vigueur au Maroc stipulait que tous les cas qui concernaient des musulmans – y compris les cas qui mettaient aux prises des juifs et des musulmans – devaient être jugés selon les règles de la sharia. Cela voulait dire que dans les relations commerciales quotidiennes qu'entretenaient juifs et musulmans, les juifs étaient amenés fréquemment à recourir aux tribunaux officiels, et particulièrement les commerçants du type de Shalom Assaraf. Celui-ci en tout cas, comme nous l'avons dit, et tel qu'il apparaît dans le portrait qui en est dressé, avait acquis une connaissance profonde à la fois de la loi islamique et de la procédure légale en vigueur. Peut-on en tirer la conclusion que les tribunaux officiels au Maroc étaient d'une certaine manière des institutions mono-religieuses avec une clientèle multi-religieuse ? Peut-on en inférer que ces tribunaux, tout en étant basés sur les principes de la sharia, sup-

portaient une certaine ouverture ? C'est en tout cas l'avis de l'auteur, qui écrit : « Au Maroc, les cours islamiques étaient non seulement conscientes de la loi juive mais s'adaptaient aussi dans leur pratique à l'existence de tribunaux juifs. Et les tribunaux juifs ajustaient leurs pratiques à la présence des musulmans ».

Cela pouvait donner lieu à des tensions et à des frictions, naturellement, et on pourrait difficilement soutenir le contraire (nous gardons quant à nous en mémoire l'épreuve difficile qu'a été pour notre père, qui fut en son temps vice-président du tribunal rabbinique de Casablanca et qui eut à siéger peu de temps avant son départ définitif du Maroc dans des tribunaux musulmans, le passage des uns aux autres).

Mais revenons à la question initiale. Cette bienveillance des monarques marocains date-t-elle donc de Mohammed V ou est-elle antérieure ? A l'évidence, c'est la seconde option qui est la bonne pour Jessica Marglin. Et elle prend pour exemple, là encore, le cas de Shalom Assaraf, fondateur de la lignée des Assaraf, on l'a vu, férus de droit islamique, familier des cours et à ce titre, prompt à faire valoir ses droits et à récupérer ses dettes quand d'aventure, ses créanciers se montraient réticents.

Il s'est trouvé qu'à l'été 1881, notre

“ Ils s'affirmaient comme des dhimmis c'est-à-dire placés sous la protection directe du souverain.”

homme dut faire face à des soucis de restitution de ses biens. Deux notables, du nom de Ab et Belkacem, se revendiquant d'un auguste lignage (tous deux appartenant à la tribu Shararda, au nord-est de Fès, à côté de Sidi Kacem) ont refusé de payer des dettes qu'ils avaient contractées auprès de lui et, par-dessus le marché, refusaient de comparaître devant la Cour, prétextant que leur haut lignage devait les dispenser d'avoir à rendre des comptes à un créiteur qui, au surplus, avait un statut social et religieux inférieur au leur. Sûr de son bon droit, Shalom Assaraf n'était pas disposé à se laisser faire, ni à baisser les bras. Quand il s'aperçoit que la cour n'a aucun moyen de contraindre les deux récalcitrants, il décide de passer à l'échelon supérieur et de se tourner vers le Makhzen (ensemble de l'administration marocaine, en particulier sous le protectorat français) directement pour solliciter son aide, et très directement celle du sultan. Moulay Hassan, à l'époque, prend au sérieux la demande qui lui est faite et écrit directement au gouverneur de la région pour lui intimer l'ordre de faire en sorte que les deux hommes se présentent devant la Cour. Ce qui fut fait.

Ainsi, le système en vigueur dès cette époque précoloniale veillait à ce que le sultan ou le Makhzen, d'une manière générale, fassent office de cour suprême devant laquelle les cas litigieux devaient être tranchés. Ce mécanisme de recours

convenait bien aux juifs puisqu'il leur donnait accès à une hiérarchie judiciaire d'une part, et accès au sultan d'autre part. Ils s'affirmaient du même coup, certes pas comme des sujets ou des citoyens à part entière, mais comme des dhimmis – ce qu'ils étaient selon leur statut juridique – c'est-à-dire placés sous la protection directe du souverain.

Le cas examiné plus haut n'est pas un cas unique, bien entendu. Il était même assez courant que des juifs, engagés dans le commerce, se tournent, dans des cas de litige, vers le sultan considéré comme l'arbitre suprême en l'occurrence. Il arrivait aussi que le sultan soit sollicité par les juifs collectivement pour tel ou tel problème spécifique affectant leur communauté ou les relations entre telle communauté et telle autre. De sorte que ce rôle de protection dévolue au sultan – avec la double acceptation de sujétion et de bienveillance – remonte à loin et ne date pas des derniers souverains. Ceux-ci au contraire, selon l'auteur, entendaient se situer dans une tradition.

Les enfants et petits-enfants de Shalom Assaraf ont poursuivi sur sa voie. Mais voilà. Deux générations après, la famille a essaimé sur trois continents. Leurs archives personnelles sont encore au Maroc. Eux-mêmes sont installés aujourd'hui aux Etats-Unis, en Israël, en Belgique, en

Suisse, en France. Et le récit s'achève sur une des nièces de la famille, qui a grandi à New York, mais a choisi de célébrer son mariage à Casablanca, en 1990. Le roi Hassan II s'est fait un devoir d'être présent à la cérémonie. Et c'est l'un des petits-fils de Shalom Assaraf, Jacob, qui raconte que le roi Hassan II, non seulement embrassait la main du grand rabbin du Maroc (qui se trouve être l'oncle de Jacob par mariage, Yedidia Monsonego), mais encore a demandé au grand rabbin de prodiguer un enseignement, d'être en quelque sorte l'un des précepteurs de son fils, le prince Mohammed, devenu depuis le roi Mohammed VI. Cette anecdote (fictive en l'occurrence, on voit mal le roi du Maroc embrasser la main d'un rabbin, nous avons vérifié qu'elle était tout à fait improbable) résume assez bien la persistance des liens qui unissaient les monarques chérifiens aux descendants d'une famille qui n'avait rien d'illustre ni de particulier mais qui avait réussi au fil du temps à tisser une relation forte et qui a résisté au temps.

Ghaleb Bencheikh a-t-il raison de dire que le statut de dhimmi, tout en étant une citoyenneté de seconde zone, dans des pays où le religieux occupe une place fondamentale, pouvait être vécu aussi comme une forme de protection ? Dans le cas du Maroc, cette assertion ne saurait être totalement rejetée.

Non loin du boulevard Ziraoui, en face du lycée Lyautey de notre enfance, le lycée Maïmonide est à peine visible de l'extérieur. Nulle protection policière. Aucune enseigne. Juste quelques lettres à l'entrée révèlent que le bâtiment abrite les locaux d'une école juive.

Ecole juive ? Oui puisqu'elle porte le nom du grand philosophe de Cordoue et du plus grand penseur juif du Moyen-Age, qu'elle a été créée par l'Alliance israélite universelle avant de passer sous le label de l'Itihad, et qu'elle est placée sous la direc-

tion d'un homme de l'Alliance qui fut longtemps directeur des études juives de l'ENIO avant d'être appelé à s'installer à Casablanca, il y a une quinzaine d'années.

L'école est restée telle qu'en elle-même (du temps de notre enfance, elle abritait, si nous ne nous abusons pas, les locaux du « Cours complémentaire »).

Nous sommes arrivés avec notre ami Daniel Harrus, familier des lieux. Il est le fils d'une des grandes figures de l'éducation juive au Maroc, Elias Harrus, celui-là

“ « Quand je suis arrivé à l'Ecole Maïmonide, il y avait 85 % de juifs et 15 % de musulmans ».”

même qui fit une œuvre considérable en ouvrant des écoles de l'Alliance aux coins les plus reculés du sud du pays.

Nous attendons dans une vaste cour balayée de soleil en cette fin du mois de mai, agrémentée de terrains de basket fort bien aménagés. Shimon Cohen arrive d'un pas alerte, studieux, concentré – il sort d'une préparation de concours. Nous le connaissons bien du temps où il officiait à la synagogue de l'ENIO. L'homme n'a pas changé. Il est resté vif, chaleureux, et a une petite lueur dans l'œil, comme quelqu'un qui est engagé dans un métier qu'il aime et où il trouve une manière d'accomplissement. Rien pourtant ne s'est passé comme il s'y attendait.

Dans le bureau où il nous reçoit, orné de la photographie du roi Mohamed VI, avec à côté, l'image tutélaire du penseur juif andalou, il revient sur son expérience. « Quand je suis arrivé à l'Ecole Maïmonide, il y avait 85 % de juifs et 15 % de musulmans. Je suis venu avec la volonté d'hébraïser et de judaïser l'établissement. Je faisais à l'époque des allers-retours comme inspecteur, au moment particulièrement des examens du Bac. Et puis un jour, Ami Bouganim m'a demandé

d'assurer la direction. Je suis venu pour une année et je suis resté ».

Pourquoi est-il resté ? C'est une autre histoire. Il a commencé par faire ce qu'il aime faire et ce qu'il sait faire : donner des cours d'hébreu et de « Kodesh », instaurer ou restaurer dans l'établissement un climat de confiance et de respect, maintenir le niveau pédagogique que tout le monde lui reconnaît aujourd'hui (il exhibe avec fierté les résultats du Bac : 100 % de réussites). Et puis, très vite, les événements l'ont pris de court. Dès la première année, à cause des départs, le nombre des élèves juifs s'est mis à baisser progressivement. On a commencé par pallier ce manque en

supprimant une classe sur deux, avant de s'apercevoir que le mouvement ne s'arrêtait pas. La déperdition s'est poursuivie inexorablement. On est passé de 85 % à 30 %, puis à 20 %, puis à 5 %. Résultat, il a fallu renverser la vapeur. Les petits musulmans ont remplacé les petits juifs dans les classes. Comme l'école bénéficiait d'un bon niveau et que le nouveau directeur jouissait lui aussi d'une excellente réputation dans la ville, on a vu affluer des enfants de « bonne famille » – des juges, des médecins, des Marocains du nord, des parents en quête d'une bonne instruction pour leurs fils ou leurs filles, et qui ne voyaient aucun inconvénient à la fréquentation d'enfants juifs, et dans un établissement à l'enseigne de

Maïmonide.

De son côté, le nouveau directeur s'est fait à l'idée qu'il y avait là un nouveau défi à relever. D'une part expérimenter quelque chose d'inédit, une coexistence de tous les jours entre enfants juifs et musulmans, qui tisseraient des liens solides entre eux, comme amis, comme camarades. A titre personnel, c'est une expérience qui, aujourd'hui encore, l'émeut. « Quelqu'un m'a dit : vous êtes le père de tous, et c'est quelque chose qui m'a ébranlé. Les parents m'adoraient, et jusqu'à aujourd'hui, ils ont toute confiance en moi, acceptent mon approche pédagogique ». Et il ajoute : « On me demande parfois si j'ai peur.

Bien entendu, chaque fois qu'il y a une demande d'inscription, chaque fois qu'on me dit : je veux que mes enfants aillent dans une école juive, je me pose la question : Est-ce un argument pour se faire accepter, ou est-ce sincère ? Mais vous savez, toutes ces années, il y a eu des attentats en Europe, en France, et cela n'a jamais touché la cohabitation ».

D'autre part, il en a bien conscience, il n'est pas naïf, il est là pour accompagner une fin de cycle, une fin de partie. Il le dit sans tristesse, et même avec une certaine quiétude. Il arrête l'année prochaine. Il met un point final à l'aventure, mais il n'est pas mécontent d'avoir donné un lustre à cette histoire qui s'oriente lente-

“ « Il y a une fin à l'histoire de cette école, comme il y a une fin à l'histoire de la communauté juive de ce pays ».”

ment vers son épilogue. « Il y a une fin à l'histoire de cette école, comme il y a une fin à l'histoire de la communauté juive de ce pays. Et il n'est pas indifférent pour moi que cet achèvement se fasse sous le signe de Maïmonide, comme si cette école illustrait le mieux et symbolisait une coexistence qui, depuis longtemps, a disparu dans les faits ».

Aujourd'hui, dans chaque classe, on trouve toujours deux à trois élèves musulmans qui apprennent l'hébreu. Des études méditerranéennes rapprochent les élèves des deux confessions. « Il y aura toujours quelques juifs ici. Il y a ceux qui ont des biens et qui ont des difficultés à s'en séparer. Il y a ceux qui s'en vont, mais qui restent attachés aux lieux. Les Israéliens qui viennent en touristes avec une immense nostalgie, et on se surprend à se mêler à ces moments d'émotion. Après tout, l'histoire a été celle d'une coexistence pacifique entre juifs et musulmans, on ne peut pas le nier. Il y a eu certes des accidents. On a dépossédé les juifs de leurs biens, c'est arrivé. Mais l'ensemble a été beaucoup plus positif que n'importe où ailleurs. Et Maïmonide a incarné cette coexistence mieux que personne ».

Avant de nous quitter, le pédagogue remonte à la surface. Le pédagogue et l'érudit, celui qui glissait toujours la bonne référence à Lévinas, lors des cours de Bible du samedi à l'ENIO (Ecole normale israélite orientale à Paris). Il y a une bénédiction qui consiste à louer l'Éternel « qui donne la sagesse aux sages »

(« Hokhma Lehakimin »). Quel besoin de donner de la sagesse à ceux qui l'ont déjà ? Notre hôte prend congé avec le sourire. « Il donne la sagesse à ceux qui la cherchent ».

En sortant de l'Ecole, on avise sur un des murs de l'entrée un panneau d'affichage, avec l'enseigne du lycée Maïmonide et, par-dessus, l'annonce des horaires de début et de fin du Ramadan. Nous prenons une photographie et fermons la porte derrière nous.

Triste ? Oui, sans doute triste pour la communauté juive marocaine moribonde. Mais dans quel autre pays au monde a-t-on la moindre chance d'apercevoir une affiche de ce genre.

Rabat. Une bâtie élégante au cœur d'un quartier de ministères et d'édifices publics. C'est le siège des Archives royales qui abrite toute la mémoire de la monarchie depuis des lustres. La directrice des Archives qui nous accueille est une belle dame rieuse, pleine de charme, heureuse de nous faire le tour du propriétaire et de nous présenter chacun de ces étages qui regorgent d'histoire. Elle balaie des mains les rangées de livres sur les étagères de sa bibliothèque, et au-delà l'ensemble du bâtiment dont elle a la charge. « Nous archivons, nous collections, nous communiquons ».

Historienne, bardée de diplômes (Sorbonne à Paris, Université Mohammed V à Rabat), enseignante et familière des

colloques internationaux, Bahija Simou est l'organisatrice de nombreuses expositions de par le monde, dont une au Louvre sur le Maroc médiéval.

La dernière en date, celle qui nous a donné l'occasion de la croiser à l'Institut du Monde arabe en 2017 à Paris, portait sur « Splendeurs de l'écriture au Maroc » où étaient présentés, en ouverture et côté-à-côte, un Rouleau de la Torah, des Evangiles et le Coran.

« On a monté cette exposition en vingt jours, nous dit notre hôtesse, et on m'avait donné le conseil de sortir tous ces trésors. Et c'est un message que nous voulions offrir au monde. »

Le Rouleau de la Torah transporté à Paris date du VIII^e siècle, et notre interlocutrice précise. « On m'a dit : vous avez présenté la Torah en premier. Et j'ai répondu : Oui, parce que je suis une bonne musulmane ».

Ce sont des kilomètres d'archives accumulées qui sont là, depuis la création de l'Etat, et c'est toute une histoire du Maroc qui se déploie à travers les Âges et dans toutes ses dimensions, arabe, musulmane, judaïque, amazigh... « Nous ouvrons ces archives à tous les chercheurs qui demandent à y travailler. Il y a un juif américain qui est venu ici, travailler sur les archives Judaïca ».

Elle souligne que les sultans du Maroc sont connus pour leur respect des religions, que des conseillers juifs ont toujours existé au sein du Palais, à travers les siècles, tout comme des ministres, des ambassadeurs. Que les chercheurs trouveront dans les correspondances et dans les documents maintes traces d'interventions de sultans qui ont insisté sur le respect des

juifs. Ils retrouveront aussi tous les détails de la période du protectorat, des dahirs et positions de Mohammed V pour tout ce qui concerne le régime de Vichy. Ils verront aussi la manière dont les juifs étaient traités dans le royaume et au sein du Palais. Comment ils cisaient les bijoux du roi, comment ils se sont occupés des armes et des finances, deux secteurs-clés qui révèlent de la part des monarques les marques d'une absolue confiance.

Elle raconte qu'en 1912, Fès a connu des événements terribles que Lyautey a décrits par ces mots : « J'ai senti la terre trembler sous mes pieds ». Les juifs ont trouvé protection alors à l'intérieur du Palais.

Elle raconte encore l'histoire de Moulay Ismaïl, sultan du Maroc qui a régné de 1672 à 1727. « Il s'est illustré en manquant rompre les relations du royaume avec les Pays-Bas parce que son conseiller juif n'était pas respecté par ce pays. »

Ce qui l'intéresse, en historienne et depuis longtemps, c'est l'aspect social de la vie des juifs. Avez-vous lu, nous demande-t-elle, *La Mia Vita* de Mme Ferrire, universitaire italienne qui a étudié la vie des juifs au Maroc au XI^e siècle ? « On est frappés de voir qu'ils ont vécu ce que nous avons vécu ! ».

Le Mellah ? Il a joué un rôle important dès les origines. Son étymologie se rattache au sel (« Mlah »), précisément parce que les juifs à l'époque faisaient commerce du sel ; « Mais avez-vous prêté attention au fait que tous les mellahs étaient situés à côté du Palais royal, pour être protégés ? ».

De leur côté, les juifs ont toujours fait montre de leur attachement. Quand le roi Mohammed V était en exil, ils ont prié pour lui, l'ont soutenu, ont salué son retour.

Bahija Simou se laisse aller tout d'un coup à la confidence et reconnaît qu'elle regrette leur départ et que c'est le même sentiment qui habite, elle en est sûre, de nombreux ressortissants du judaïsme marocain. A preuve, ils reviennent pour visiter les lieux, pèleriner ou retrouver les traces de leur passé. Quand elle revoit son enfance, elle songe à la figure de « Mama Tana », une voisine qui était souvent présente. « Cette composante est importante pour moi, et ce qui vaut pour

moi vaut pour beaucoup de nos concitoyens ».

Nous nous risquons à parler un moment de « minorité juive » et elle se rebiffe et corrige aussitôt. Non, pas minorité. Elle préfère parler d'affluent culturel, de composante. D'ailleurs, la constitution royale les reconnaît comme « composante » précisément et c'est une des caractéristiques de l'islam marocain.

Elle fait une brève incursion dans l'actualité alors que nous venons d'apprendre l'attentat à Manchester, lors d'un concert de rock où trouveront la mort 22 personnes et plus de 90 auront été blessées. Elle parle d'un « monde qui a perdu la raison ». « C'est vraiment triste, il y a beaucoup d'amertume et de tristesse dans cette instrumentalisation des religions », soupire-t-elle, et elle ressent le besoin de nous expliquer que la pratique musulmane au Maroc repose sur trois fondements ; le rite malachite qui consiste en une adaptation de la Sunna à la vie – le soufisme sunnite qui donne un cadre aux croyances – le fait que les monarques qui dirigent le royaume sont des descendants du prophète et gèrent le pays avec sagesse ».

Pour le reste, il y a un patrimoine ancien – les premières synagogues datent du VIII^e siècle – qu'il ne faut pas laisser

“ « Cette composante est importante pour moi, et ce qui vaut pour moi vaut pour beaucoup de nos concitoyens ».”

se perdre. Même les Israéliens un jour auront besoin de connaître ces pages de l'histoire et ils auront besoin d'en revenir à ce qui aura été conservé.

Elle-même s'est attelée à la tâche et fait tout ce qu'elle peut pour préserver ce patrimoine. Elle est en train de restaurer des lieux, notamment à Azilal, et a créé et développé un musée ethnographique dans les cascades d'Ouzoud.

Elle se lève pour prendre congé, tient à nous embrasser l'un et l'autre, et nous fait raccompagner. « Vous verrez, c'est une belle personne ! », nous avait averti Hasna Daoudi, consœur parisienne d'Atlas-Info. Que dire d'autre ?

Entre autres images glanées ici et là, au gré des rencontres et des conversations – visites au Cercle de l'Union, au Cercle de l'Alliance, au SOC où notre ami David Abehssera est toujours sur le pont et continue sans relâche, au milieu de ses courts de tennis, à multiplier les activités sportives, conviviales, culturelles, et clame toujours son plaisir quotidien à vivre dans ce pays tout en étant lucide sur le fait que le rideau ne va pas tarder à être tiré sur la pièce –, l'image qui domine, c'est effectivement celle d'une fin de partie. Mais une fin de partie étonnante, presque surréaliste. Tous les lieux juifs, les édifices, les synagogues, les cimetières

ont été conservés en l'état. Certains ont été restaurés. D'autres ont été rebaptisés sous leur ancienne appellation. Les structures sont là, alors que ceux qui les font vivre sont partis ailleurs. Comme si le pays voulait conserver pour mémoire les souvenirs des lieux. Comme s'il voulait préserver les symboles par-delà les reflux. Comme s'il refusait de laisser ces pages d'histoire se fondre dans l'oubli. Comme si, au cours des dernières années, dans ce jeu de la mémoire et de l'oubli, s'était engagée une course de vitesse où on avait envie, de part et d'autre, de retenir encore les vagues qui, partout ailleurs, recouvrent le souvenir de ce qui fut.

Comme si on voulait retenir les roues de la fatalité pour continuer à offrir à toutes forces l'exemple – réel ou supposé, attesté ou imaginaire – d'une coexistence qui pourrait redevenir puisqu'elle est supposée avoir eu lieu.

C'est cette image peu commune, unique à notre connaissance dans les annales de l'histoire juive, qui nous frappe. Etonnant paradoxe ! Au moment où ce judaïsme marocain se réduit comme une peau de chagrin, on voit se développer, tous les ans un peu plus, l'afflux d'un tourisme très particulier. Des juifs originaires du Maroc, installés en Israël, en France, au Canada, aux Etats-Unis, et qui viennent toucher du doigt les restes de souvenirs pastel de leur enfance. On en rencontre un peu partout en ce prin-

“ Les structures sont là, alors que ceux qui les font vivre sont partis ailleurs.”

temps 2017 et ils sont accueillis comme toujours avec chaleur et réelle sympathie par les autochtones qui ont l'air émus qu'on leur fasse découvrir l'émotion de ceux qui ont construit leur vie ailleurs et qui redécouvrent des pans anciens de leur histoire familiale.

Et au même moment, c'est vrai, le symbole reste vivace. C'est comme si la coexistence entre juifs et musulmans, qui n'a plus les moyens de s'affirmer dans la réalité, s'était tout entière réfugiée dans le symbole précisément de ce qui a été.

Comme la Pologne a fait l'expérience, après guerre, d'un « antisémitisme sans juifs », le Maroc offrirait-il la vision d'un « philo judaïsme sans juifs » ?

Et puis faut-il y croire ? Faut-il prendre cela pour argent comptant ? Faut-il passer par pertes et profits toutes les pages peu glorieuses d'une histoire qui a eu ses heurs et ses malheurs ? Faut-il minorer toutes les manifestations d'hostilité ici et là dans la presse, contre les juifs et contre

Israël ?

On peut manier l'ironie et la dérision. On peut s'employer à décrier ces expériences. Ceux qui le font ne manquent pas d'arguments. Mais les uns et les autres ont du mal à expliquer pour quelle raison, quelles qu'aient été les vicissitudes de cette histoire, les accidents, les cassures, les ruptures, voire le substrat, le contenu, les dérives, la vision a continué de fonctionner ? Elle est fabriquée, disent les détracteurs, elle est instrumentalisée pour servir tel ou tel dessein, ou encore pour repeindre aux couleurs rose-bonbon les souvenirs de sa propre enfance ?

Tout cela est vrai, et les arguments sont pertinents. Il reste que nous racontons ce que nous voyons, et pour reprendre l'expression très juste de Paul Ricoeur sur l'« identité narrative », toujours une communauté se fabrique à partir de ce qu'elle dit d'elle-même, à partir du récit qu'elle se fait. On en est là.

EPILOGUE

Le judaïsme marocain est en train de tourner la dernière page de son histoire. Dans quelques années, il n'y aura plus, dans les différentes cités du Maroc, que des vieillards attendant la mort.

Il y a pourtant quelques caractéristiques qui resteront accolées à l'histoire de cette judaïcité. Le judaïsme marocain n'a pas besoin de Valéry pour savoir que les civilisations sont mortnelles. Les juifs de tradition l'ont appris dans l'Ecclésiaste mais aussi dans le Traité des Pères (Pirqué Avoth).

Ils ont cependant une particularité dans le panorama général du monde juif : ils ont participé à deux ou trois civilisations. Celle de leurs ancêtres, celle de l'islam qui a coloré la moindre de leurs activités et notamment l'intégralité de leurs offices religieux. Et enfin, dans le nord du pays, la civilisation de l'Espagne et singulièrement celle de l'Andalousie.

Ce judaïsme-là a eu ses kabbalistes, des rabbins qui n'ont jamais été des hommes de l'extrême. Pourtant, sait-

on par exemple que leurs communautés ont connu un schisme qui, à l'époque du sabbataïsme, au XVI^e siècle, a divisé les rabbins du pays entre d'un côté ceux qui ont cru bec et ongles en la messianité de Sabbataï Tsvi et, de l'autre, ceux qui l'ont combattu avec passion. Les historiens – Elie Moyal en particulier – ont réussi à retrouver dans les textes religieux d'aujourd'hui des échos non ambigus qui font référence à cette querelle messianique.

Nombre de ces kabbalistes ont parfois choisi de vivre dans le désert. Un d'entre eux a décrit ainsi cette science céleste : « Elle est plus profonde que l'abîme caché et plus insondable que l'Océan. Elle se dévoile aux hommes doués d'intelligence mais se dissimule devant les sots ». Delacroix, de son côté, qui les a fréquentés, a écrit : « Ils sont plus près de la nature de mille manières, leurs habits et la forme de leurs souliers. Aussi la beauté s'unit-elle à tout ce qu'ils font. Nous autres, dans nos corsets, nos souliers étroits aux gaines ridicules, nous faisons pitié. La grâce se venge de notre science ». Toutes les civilisations sont mortnelles,

“ Une exception marocaine qui perdure. Mais pour combien de temps ? ”

certes, mais il reste la trace de ce passé, l'inscription dans l'histoire, de cette coexistence bimillénaire, et le sym-

bole d'une exception marocaine qui, par certains côtés, perdure. Mais pour combien de temps ?

NOTES DU LECTEUR

NOTES DU LECTEUR

NOTES DU LECTEUR

NOTES DU LECTEUR

Mireille Hadas-Lebel

Le Peuple Juif et l'Etat d'Israël
ont-ils été inventés ?

N°26 > novembre 2013

• 16 pages

Georges-Elia Sarfati

Lorsque l'Union Européenne
nous éclaire sur sa « face sombre »
: quelques enjeux du projet de
Loi-cadre contre la circoncision
assimilée à une mutilation
sexuelle.

N°27 > décembre 2013

• 40 pages

70 ans du Crif

1944-2014 : Recueil de textes

Hors-série > janvier 2014

• 116 pages

Gérard Fellous

La Laïcité française :
l'attachement du judaïsme

N°28 > mars 2014

• 40 pages

Nathalie Szerman

Le Printemps arabe à l'épreuve
de l'antisémitisme : y a-t-il un
avant et un après ?

N°29 > mai 2014

• 36 pages

Jacques Tarnéro

Antisémitisme / Antisionisme
Mots, masques, sens, stratégie,
acteurs, histoire

N°30 > juin 2014

• 48 pages

Sandrine Szwarc

Intellectuels juifs et chrétiens en
dialogue

N°31 > octobre 2014

• 32 pages

Gérard Fellous

L'État Islamique (DAECH),
cancer d'un monde arabo-
musulman en recomposition

N°32 > novembre 2014

• 52 pages

Michaël de Saint-Cheron

Le Messianisme comme réponse à
l'antisémitisme

N°33 > décembre 2014

• 40 pages

Valérie Igoumet

Le négationnisme : histoire d'une
idéologie antisémite (1945 - 2014)

N° 34 > février 2015

• 32 pages

Maxime Perez

L'opération « Bordure protectrice »
à Gaza : Journal d'une guerre de
100 jours

N° 35 > mai 2015

• 44 pages

Anne Quinchon-Caudal

Vers une Internationale blonde
Le racisme supra-national en
Europe et aux États-Unis dans la
première moitié du XX^e siècle

N° 36 > juillet 2015

• 40 pages

Pierre-André Taguieff

La vague complotiste
contemporaine : un défi majeur

N° 37 > septembre 2015

• 40 pages

Johann Chapoutot

Le « Droit » nazi, une arme contre
les Juifs

N° 38 > octobre 2015

• 52 pages

Valérie Igoumet & Stéphane

Wahnich

FN : une duperie politique

N° 39 > novembre 2015

• 56 pages

Jacques Tarnéro

Migrations contemporaines du récit
sur le « signe juif »

Entre fascination, admiration,
comdation. Une question
irrecevable

N° 40 > mars 2016

• 56 pages

Sandrine Szwarc

La culture (juive)
a-t-elle un avenir en France ?

N° 41 > juin 2016

• 64 pages

Eric Keslassy

Comprendre
la guerre des mémoires

N° 42 > octobre 2016

• 46 pages

Jean-Philippe Moinet

L'identité nationale, c'est la
république !
Les cinq piliers républicains
qui font le socle, à consolider,
de l'identité française.

N° 43 > janvier 2017

• 48 pages

Nathalie Szerman

Retour sur les principes guerriers
fondamentaux du Hamas et leur
transmission par le biais de la
chaîne télévisée Al-Aqsa

N° 44 > mars 2017

• 44 pages

Michaël de Saint-Cheron

Le dialogue de malraux avec le
peuple juif, « parrain de l'Europe »

N° 45 > juillet 2017

• 44 pages

LES ÉTUDES DU CRIF

Imprimé en octobre 2017 / ISSN 1762-360 X

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Marc Knobel

COMITÉ ÉDITORIAL

Jean-Pierre Allali

Georges Bensoussan

Yves Chevalier

Roger Cukierman

Patrick Desbois

Robert Ejnes

Antoine Guggenheim

Mireille Hadas-Lebel

Francis Kalifat

Serge Klarsfeld

Joël Kotek

Éric Marty

Jean-Philippe Moinet

Richard Prasquier

Dominique Reynié

Michaël de Saint-Chéron

Georges-Elia Sarfati

Pierre-André Taguieff

Jacques Tarnéro

Yves Ternon

CONCEPTION & ICÔNOGRAPHIE

Yellowweb

CONSEILLER JURIDIQUE

Maître Pascal Markowicz

COORDINATION

Yoar Level

CORRECTRICE

Myriam Ruszniewski

IMPRESSION

ICL

CRÉDIT PHOTOS

@ Salomon et Victor Malka.

Photographie de couverture : Deux ministres assistent au Congrès des communautés juives du Maroc à Rabat en 1984.

EN PARTENARIAT AVEC

Le Collège des Bernardins

Fondation pour l'Innovation Politique - Fondapol

Le Cercle de la Licra - Réfléchir les droits de l'Homme

La Revue Civique

«Vidal Sassoon International Center for the Study of Antisemitism» de l'Université hébraïque de Jérusalem

ET AVEC LE SOUTIEN DE

• **La Fondation pour la Mémoire de la Shoah**

Crif

Conseil représentatif
des institutions juives de France

POUR TOUTE CORRESPONDANCE

39 rue Broca 75005 Paris

site web : www.crif.org

email : infocrif@crif.org

Octobre 2017

Prix : 10 €